

CTB BÉNIN

RAPPORT ANNUEL 2009

**FACILITE D'APPUI AUX FILIERES AGRICOLES
DANS LES DEPARTEMENTS DU MONO ET DU COUFFO
(FAFA/ MONO COUFFO)
BEN 040 11 11**

JANVIER 2010

Table des matières

1	Fiche projet	4
2	Evaluation de la mise en œuvre des recommandations de la SMCL du 08 octobre 2009	6
3	situation ACTUELLE EN BREF	9
4	Bilan de la planification des activités	10
	4.1 <i>Aperçu des activités</i>	10
	4.2 <i>Analyse de la planification des activités</i>	13
5	Bilan des finances	16
	5.1 <i>Aperçu des dépenses par rapport au planning financier</i>	16
	5.2 <i>Analyse du planning financier</i>	23
6	Suivi des indicateurs	24
	6.1 <i>Suivi de l'Objectif spécifique</i>	24
	6.2 <i>Suivi des Résultats</i>	25
	6.3 <i>Suivi de l'évolution des indicateurs</i>	25
7	Appréciation des critères de suivi	27
	7.1 <i>Efficienc</i> e.....	27
	7.2 <i>Efficacit</i> é	27
	7.3 <i>Durabilit</i> é.....	28
8	Mesures et recommandations	28
	8.1 <i>Synthèse des critères d'appréciation</i>	28
	8.2 <i>Recommandations</i>	28
9	NouveAU planNING de l'année 2010	30
	9.1 <i>Planning des activités de l'année 2010</i>	30
	9.2 <i>Planning financier de l'année 2010</i>	33
10	Conclusions	39
	10.1 <i>Activités et Finances</i>	39
	10.2 <i>Avis de la SMCL sur les recommandations</i>	39
	10.2.1 <i>Recommandations relatives au planning des activités</i>	39
	10.2.2 <i>Recommandations relatives au planning financier</i>	39
11	Annexes	40
	11.1 <i>Aperçu des marchés publics</i>	40









<i>11.2 Cadre logique.....</i>	<i>41</i>
<i>11.3 Guides du SSE FAFa.....</i>	<i>43</i>
<i>11.4 Matrice de SSE FAFa.....</i>	<i>.....</i>


I. FICHE PROJET

Données générales

Pays	<u>Bénin</u>			
Titre	Facilité d'Appui aux Filières Agricoles dans les départements du Mono et du Couffo			
Titre court	Filières AGR			
Bailleur	DGD : Direction Générale de la Coopération au Développement			
Code Bailleur	3004354			
Article	art 5			
Allocation de base	bilatérale directe [BA54105402]			
Contrat de gestion	Contrat de gestion 2			
Secteur	31110 - Politique agricole et gestion administrative			
Marqueurs thèmes	Environnement risque	<input type="radio"/> 0	<input checked="" type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2
	Environnement pertinence	<input checked="" type="radio"/> 0	<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2
Courriel	Contact.fafa@yahoo.fr			
Site Web				

Chronologie et documents

Phase	EXE					
Début est.	16/08/2004	Durée est.		Fin est.	15/08/2007	
Début CS	21/03/2008	Durée CS	72 mois	Fin CS	22/03/2014	Prolong. CS
24/03/2009	Transmission du rapport de suivi annuel au bailleur					
06/02/2009	SMCL					
24/04/2008	Notification à la CTB de la Convention Spécifique signée					
24/04/2008	Notification à la CTB de la CMO signée					
23/04/2008	Signature de la Convention de Mise en Oeuvre					
21/03/2008	Signature de la Convention Spécifique					
13/03/2008	Approbation du DTF par la SMCL					
21/02/2008	Approbation du dossier par le Comité de Contrôle de la Qualité (CCQ)					
06/02/2008	SMCL					

01/08/2007	Approbation du dossier d'identification	
24/05/2004	Décision de l'identification en Commission mixte	

Objectifs

Objectif principal Augmenter la sécurité alimentaire et les revenus de la population rurale associée aux filières riz et maraîchage dans le cadre d'une politique nationale de promotion des filières.

Objectifs spécifiques Renforcer les capacités et l'articulation effective des acteurs privés et publics afin d'améliorer la productivité et la rentabilité des filières riz et maraîchage dans le Mono Couffo

Finance

Budget Régie	1.651.000 €
Budget Cogestion	3.849.000 €
Budget Total	5.500.000 €

Personnes

Responsable : Sikirou Oloulotan,
 Co Responsable Admin. et Financier : Vincent Tiendrebeogo,
 Assistant Technique recherche filière : Laurent Clarys,
 Assistant Technique politiques filières : Patrick Levaux,
 Chargé Facilitation opérateurs privés : Chiaratou Ocenì,
 Chargé Facilitation orga. producteurs : Christian Houenou,
 Chargé Suivi Evaluation : Habib Ahoyo,
 Secrétaire de direction : Carelle Codomey Ségla.

II. Evaluation de la mise en œuvre des recommandations de la SMCL du 08 octobre 2009

Tableau: Evaluation de la mise en œuvre des recommandations de la SMCL du 08 10 2009

	recommandations SMCL FAFA 8 octobre 2009	niveau de prise en compte
1	contrepartie béninoise: l'activer, la consommer (appui de la DGB), la présenter comme cofinancement de la contrepartie belge en vue de sa mobilisation; mettre à contribution la DPP/MAEP pour résoudre les problèmes liés à sa mise en œuvre; désigner au sein de l'équipe un responsable de cette contrepartie qui travaillera en permanence en collaboration avec l'assistant au régisseur	le crédit ouvert en 2009 était de 40 millions FCFA; 32 075 543 FCFA ont été consommés et ont servi à obtenir des équipements de bureau et à mettre en chantier un complexe magasin / aire de séchage au profit des riziculteurs de la Commune de Houéyogbé; le SIGFIP a été fermé précocement ce qui a empêché l'utilisation des 10 millions FCFA restant
2	indiquer les taux d'exécution physique des actions mises en œuvre par FAFA dans les rapports d'exécution périodiques	pris en compte dans le rapport annuel 2009 (p30)
3	intégrer la programmation dans la partie principale du rapport et plus en annexe	pris en compte dans le rapport annuel 2009
4	prendre en compte les thèmes transversaux, notamment le genre, lors de la mise en œuvre des activités	pris en compte (cf. fiches d'activités des partenaires)
5	porter une attention particulière à la synergie avec les autres projets/programmes de la Coopération belge qui interviennent dans la région (PAPDC, PAFIRIZ, etc.)	exemple de synergie: tenue d'une réunion à la FAFA où tous les acteurs riz intervenant dans le Mono-Couffo autour du CRR avaient répondu présent; échanges avec le PADYP, Louvain-Développement, etc., pour une harmonisation des approches d'intervention et une complémentarité dans les actions. FAFA va surtout appuyer le CeRPA (DIFAOP) dans son rôle de coordinateur de tous les intervenants dans les filières
6	élaborer dans les meilleurs délais le plan de travail annuel (PTA) correspondant au budget de l'année 2010, le plan de consommation de crédit (PCC) et le	PTAB 2010 et différents documents annexes élaborés, transmis au MAEP puis présenté au cabinet du ministre MAEP en janvier 2010

	plan de passation de marché (PPM)	
7	accorder de l'importance aux autres instruments de la coopération belge (FAREC et PAEX sous-consommés), notamment le FAREC, pour la réalisation des études prévues dans les documents de FAFA (fonctionnement des marchés riz et maraîchage)	demande de financement introduite de 3 études pour financement FAREC. Il a été demandé à FAFA de justifier ces études notamment par leur caractère inédit ; Fafa attend les résultats d'une étude similaire (FAREC) avant de justifier la nécessité d'une autre étude; l'étude Revenu-consommation était néanmoins très utile pour la ligne de base Fafa (remplacée par des enquêtes menées localement). Elle sera relancée si l'autre étude (FAREC) ne donne pas assez d'informations recherchées.
8	donner un contenu au plan d'action stratégique	contenu mieux précisé suite à la SMCL (en fonction des remarques qui ont été faites): contenu précis de chaque activité est discuté et négocié avec les partenaires lors de l'écriture des fiches d'activité et des conventions.
9	réaliser une étude de faisabilité préalable à l'installation des boutiques d'intrants inscrites dans le PAS	non encore réalisée ; l'étude est envisagée pour 2010
10	mettre en place un système de communication pour mieux informer les acteurs	A l'analyse, l'équipe de FAFA a opté pour l'élaboration d'un plan de Communication qui intègre le système de communication. Le document est rédigé et doit être validé, mais déjà des actions sont menées dans ce sens à l'endroit des partenaires à savoir : cadre de concertation mensuel (URP et CCIB), installation de l'internet haut débit pour les partenaires (URP, CCIB, CeRPA) et bientôt le CRM et CRR
11	éclater la rubrique "autre frais de fonctionnement" qui est actuellement dotée d'un montant relativement élevé en plusieurs lignes	non réalisé: travaux non finalisé avant le départ du CoRAF démissionnaire en décembre 2009
12	élaborer pour fin octobre 2009 un manuel de procédures pour la mise en œuvre des conventions qui intègre les prérogatives des différents organes de la FAFA, notamment une validation globale par la SMCL, le respect des procédures de la CTB, les limites de pouvoir des différents niveaux : Responsable de la Facilité, Ordonnateurs	en cours de finalisation
13	clarifier la situation de la prise en	Des propositions ont été faites par FAFA et

	charge des participants à la présente SMCL afin de régler les problèmes y relatifs et définir des modalités pratiques d'exécution qui n'entravent pas le fonctionnement normal de la SMCL qui constitue un organe clé de pilotage de la FAFA	sont transmises à la CTB pour avis avant l'avis de l'Ordonnateur
14	Pour les prochaines SMCL, prévoir dans le programme la visite des réalisations (visite de terrain) par les membres	Internalisé. Mais pour la présente SMCL, la session est destinée à l'adoption des rapports annuels qui devront être approuvés dans un délai de temps très limité. Pour ce faire, la DGIFD/MPDEPP-CAG qui assure la Présidence des SMCL a souhaité que se tiennent conjointement à Cotonou les SMCL AIMAEP et FAFA pour respecter le délai. Les prochaines sessions tiendront compte des visites de terrain.

III. SITUATION ACTUELLE EN BREF

Les principales évolutions dans le secteur/la région

Mise en place par FAFA de la Plate-forme Technique d'Appui aux filières riz et maraîchage dans les départements du Mono et du Couffo dans le cadre de la mise en œuvre de la Facilité.

Les principaux changements institutionnels

Le récent changement d'orientation des missions de la Société Nationale de Promotion Agricole (SONAPRA), au cours de l'année 2009 n'a pas eu d'effets particuliers sur la conduite des projets de terrain comme la FAFA, ce qui ne sera peut être pas le cas pour l'année 2010, car c'est auprès de cette structure nationale qu'il est prévu un arrimage des différentes interventions relatives aux filières agricoles au Bénin.

La cellule transitoire de régulation des filières MAEP, à laquelle la Facilité devrait s'arrimer sur le plan institutionnel, n'a pas vu le jour comme prévu.

Des changements ou des évolutions survenues à l'échelon du projet

A l'échelle de la Facilité, l'année 2009 a permis de mettre en place les structures de pilotage de la FAFA. La Structure Mixte de Concertation Locale (SMCL), le Comité Technique d'Orientation et de Suivi (CTOS) et la Plate Forme Technique d'Appui ont été mises en place et sont fonctionnelles pour prendre les décisions opportunes relatives à la conduite de la Facilité.

Sur le plan de l'équipe de réalisation, qui a été complète en janvier 2009, des mouvements ont eu lieu avec notamment:

- un remplacement du chargé de suivi évaluation qui a démissionné trois mois après sa prise de fonction,
- un congé de maternité pour la chargée de facilitation auprès des opérateurs privés,
- Une démission du Co Responsable Administratif et Financier en fin décembre 2009 (remplacement à faire en début 2010).

IV. BILAN DE LA PLANIFICATION DES ACTIVITES

4.1 Aperçu des activités

Courant janvier 2009, l'équipe a été complète et opérationnelle. La première phase d'activité de la Facilité a consisté à faire un diagnostic participatif afin d'établir l'état des lieux des filières riz et maraîchage avec les indicateurs de départ de la Facilité, et d'élaborer un plan d'action stratégique donnant les lignes directrices des activités à conduire.

Le tableau ci-dessous présente les activités telles qu'elles se sont déroulées sur toute l'année, avec les commentaires opérationnels qui sont liés.

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Commentaire
Résultat 1 : Appui à la dynamisation et à l'articulation des marchés													
1.1 Diagnostic, planification, suivi et évaluation participatif													Démarrage du diagnostic participatif initial en mars 2009 avec l'appui du bureau d'étude SOFRECO. Tenue des ateliers de planification et de consolidation en juin 2009. Ecriture du plan d'actions stratégique (PAS) de la Facilité de Juin à Septembre 2009. Travaux sur le PAS avec la Plate Forme et le CTOS en août et septembre. Validation du PAS le 8 octobre 2009 par la SMCL.
1.2 Renforcement de la capacité de gestion commerciale au niveau des faitières et leur démembrement													Elaboration des fiches d'activité pour les conventions avec le Comité Régional des Riziculteurs (CRR) du Mono et du Couffo. Validation du contenu opérationnel par la Plate Forme le 10 décembre 2009. Démarrage des activités dès signature de la convention (janvier 2010).
1.3 Appui aux initiatives des opérateurs privés en amont et en aval													Signature de la première, puis de la seconde (en décembre 2009) convention de détachement de la chargée de facilitation auprès des opérateurs privés à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB) du Mono Couffo.
1.4 Appui aux activités d'information de marché, prospection et courtage													Mise en relation des acheteurs grossistes avec des groupements de producteurs de crin-crin, puis des producteurs de carotte et de chou.
1.5 Appui à la planification, l'aménagement territorial et la maîtrise d'ouvrage communale													Activités programmées en 2010.
1.6 Facilitation de l'accès aux mécanismes de crédit et appui-conseil à l'autofinancement des structures													Elaboration par la CCIB, des fiches d'activité de facilitation de l'accès au crédit et rédaction de la convention entre FAFA et la CCIB : financement d'un poste de chargé de mission accès au crédit pour les opérateurs privés. Mise en relation d'une fédération de groupements de producteurs maraichers avec des institutions financières pour accéder à un crédit d'investissement, en complément à un dossier MCA. Rencontres et négociations avec Louvain Développement et CCIB/URP pour la concertation autour d'un guichet d'économie locale dans le Mono Couffo.
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Commentaire

4.2 Analyse de la planification des activités

Le tableau ci-dessous compare les activités qui ont été réalisées en 2009 par rapport à la programmation faite en fin d'année 2008 pour l'année 2009. Le différentiel est analysé, expliqué et les incidences sont données pour chaque rubrique. Les activités réellement effectuées sont en grisé alors que les programmes initiaux sont indiqués sous forme de croix.

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Commentaire
Résultat 1 : Appui à la dynamisation et à l'articulation des marchés													
1.1 Diagnostic, planification, suivi et évaluation participatif	x	x	x	x	x								Un état des lieux du segment aval de la production a été réalisé en prélude au diagnostic participatif. Ce qui a permis de faire en début mars une note synthèse sur les données collectées auprès des opérateurs privés. Le diagnostic de la situation des acteurs du marché a également pris en compte le segment amont de la production et celui du financement. Il a démarré plus tard que prévu, en raison des délais nécessaires pour un appel d'offre international. Si les travaux du bureau d'étude SOFRECO ont respecté globalement le temps prévu, il a fallu poursuivre ces travaux sur une plus longue durée avec les partenaires concernés et les organes de pilotage de la Facilité (Plate Forme, CTOS, SMCL) afin d'aboutir à une bonne définition du PAS de la Facilité et de permettre l'écriture et la négociation des conventions. Ce décalage dans le temps ajouté à des temps assez longs de négociation des conventions ont conduit à décaler le démarrage global de toutes les autres rubriques d'activités.
1.2 Renforcement de la capacité de gestion commerciale au niveau des faïtières et leur démembrement						x	x	x	x	x	x	x	Les capacités de gestion commerciale du CRR ont été analysées à travers l'écriture des fiches d'activité pour les conventions. Il est prévu de renforcer les capacités de gestion commerciale de l'organisation
1.3 Appui aux initiatives des opérateurs privés en amont et en aval						x	x	x	x	x	x	x	Quelques initiatives privées identifiées lors du diagnostic s'intéressent à l'intervention de la Facilité. Les premiers appuis se précisent au niveau de la promotion du riz Delice de ESOP.
1.4 Appui aux activités d'information de marché, prospection et courtage	x	x	x	x								x	Des activités de prospection de marché de produits maraîchers à Cotonou ont pu être initiées dès le mois de janvier 2009, sans attendre un conventionnement formel, mais directement par l'activité du chargé en appui aux opérateurs privés (action projet directe) en réponse aux besoins exprimés par les acteurs.
1.5 Appui à la planification, l'aménagement territorial et la maîtrise d'ouvrage communale						x	x	x	x	x	x	x	L'élaboration des fiches d'activité pour les conventions dans ce domaine sera effective en 2010. De plus, l'appui aux communes nécessite une plus grande préparation et un tandem avec le projet PAPDC de la CTB. Les échanges sur le tandem ont été initiés en fin 2009.
1.6 Facilitation de l'accès aux mécanismes de crédit et appui-conseil à l'autofinancement des structures									x	x	x	x	Le démarrage des activités concorde avec la programmation initiale.

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Commentaire
1.7 Appui à la structuration des opérateurs privés dans la filière et à la concertation et négociation des liens d'affaire								x	x	x	x	x	Un atelier de rencontre entre producteurs et commerçants a été organisé en mai 2009. La dynamique demande plus de temps que les prévisions initiales pour se mettre en place.
1.8 Financement de micro-projets									x	x	x	x	Le démarrage des activités concorde avec la programmation initiale
Résultat 2 : Appui à la compétitivité.													
2.1 Diagnostic de la situation et des acteurs de la production, planification et suivi participatif des activités de renforcement de la compétitivité	x	x	x	x	x								Le diagnostic initial a démarré plus tard que prévu, en raison des délais nécessaires pour un appel d'offre international. Si les travaux du bureau d'étude SOFRECO ont respecté globalement le temps prévu, il a fallu poursuivre ces travaux sur une plus longue durée avec les partenaires concernés et les organes de pilotage de la Facilité (Plate Forme, CTOS, SMCL) afin d'aboutir à une bonne définition du Plan d'Actions Stratégique (PAS) de la Facilité et de permettre l'écriture et la négociation des conventions suivant la note de cadrage élaborée par la facilité. Ce décalage dans le temps ajouté à des temps assez longs de négociation des conventions ont conduit à décaler le démarrage global de toutes les autres rubriques d'activités.
2.2 Renforcement de la capacité de gestion de la productivité au sein des groupements de producteurs	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	Le poste de chargé de facilitation auprès des organisations paysannes détaché à l'Union Régionale des Producteurs (URP) du Mono et du Couffo est opérationnel. Ce qui favorise un accompagnement rapproché des structures faitières de producteurs des deux filières.
2.3 Renforcement de la capacité d'appui conseil et de suivi du CeRPA et ses démembrements communaux						x	x	x	x	x	x	x	L'élaboration des fiches d'activité pour les conventions dans ce domaine est en cours.
2.4 Appui aux activités de recherche action participative en appui aux filières riz et maraîchage						x	x	x	x	x	x	x	L'organisation de visites d'échanges sur des sites et thématiques innovants en maraîchage, en lien avec des instituts de recherche ont permis de donner du contenu au PAS dans ce domaine et de mieux définir les axes d'intervention. Le conventionnement respecte les délais prévus.
2.5 Appui à la planification, l'aménagement territorial et la maîtrise d'ouvrage communale						x	x	x	x	x	x	x	Le démarrage des activités concorde avec la programmation initiale.
2.6 Facilitation de l'accès aux mécanismes de crédit et appui-conseil à l'autofinancement des structures									x	x	x	x	Le démarrage des activités concorde avec la programmation initiale.
2.7 Appui à la structuration des producteurs et la concertation avec les structures d'encadrement et la recherche								x	x	x	x	x	Le démarrage des activités concorde avec la programmation initiale.

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Commentaire
Résultat 3 : Appui à la gouvernance des filières													
3.1 Diagnostic institutionnel et méthodologique des structures d'orientation et d'encadrement et des instruments de promotion, études de faisabilité et suivi participatif													Une analyse institutionnelle de promotion des filières a déjà été réalisée par ailleurs, de même qu'un audit institutionnel et organisationnel du MAEP et l'élaboration d'un Cadre Institutionnel de promotion des filières agricoles; budget à basculer au projet d'Appui Institutionnel au Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (AIMAEP).
3.2 Appui à la mise en place d'une structure nationale de pilotage de la politique de promotion des filières agricoles et développement d'instruments de gestion							x	x	x	x	x	x	L'appui de l'AT de cette composante à la finalisation du PSRSA devant aboutir à la mise en place de la structure de promotion des filières agricoles a commencé en février 2009 et s'est achevé en septembre 2009 avec la mise en place de l'équipe AIMAEP.
3.3 Appui à la mise en place de structures faitières ou réseaux nationaux des acteurs des filières riz et maraîchage							x	x	x	x	x	x	Les activités sont en attente de basculement au projet d'Appui Institutionnel au Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (AIMAEP), particulièrement sa composante 3 qui concerne tous les acteurs au plan national de la promotion des filières agricoles
3.4 Appui aux mécanismes de suivi et observation des filières							x	x	x	x	x	x	La mise en place d'un mécanisme de suivi (FAFA ⇒ Cerpa ⇒ Maep) a commencé lors du diagnostic participatif initial.
3.5 Appui à la mise en place de cadres intégrés de contrôle							x	x	x	x	x	x	Les activités sont en attente de basculement au projet d'Appui Institutionnel au Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (AIMAEP), particulièrement sa composante 1 qui appuiera le MAEP dans le renforcement de ses instances y compris ses structures de contrôle et labellisation.

V. BILAN DES FINANCES

5.1 Aperçu des dépenses par rapport au planning financier

APERÇU DES DEPENSES PAR RAPPORT AU PLANNING EN EUROS

A		Augmenter la sécurité alimentaire et les revenus de la population rurale associée aux filières riz et maraîchage dans le cadre d'une politique nationale de promotion des filières	Mode	COUT TOTAL CONTRIBUTION BELGE	CUMUL DEPENSES AU 31/12/2008	PREVISIONS 2009	Dépenses effectives 2009					CUMUL DEPENSES AU 31/12/2009	Pourcentage dépensé sur prévu 2009	Pourcentage dépensé sur budget total	
							Q1	Q2	Q3	Q4	Total 2009				
A	01	<i>Composante d'appui à la dynamisation et à l'articulation des marchés</i>		1 476 900	-	86 600	4 160	36 198	32 573	7 929	80 860	80 860	93%	5%	
A	01	01	Diagnostic, planification, suivi et évaluation participatifs	régie	50 000	-	54 830	3 763	27 142	23 928		54 834	54 834	100%	110%
A	01	02	Renforcement de la capacité de gestion commerciale au niveau des faitières et leurs démembrements	Cogestion	73 000	-	5 830	360	592			952	952	16%	1%
A	01	03	Appui aux initiatives des opérateurs privés en amont et en aval	Cogestion	126 400	-	17 470	37	5 743	6 595	7 929	20 304	20 304	116%	16%
A	01	04	Appui aux activités d'information de marché, prospection et courtage	Cogestion	100 000	-	2 530		1 715	55		1 770	1 770	70%	2%
A	01	05	Appui à la planification, l'aménagement territorial et la maîtrise d'ouvrage communale	Cogestion	175 000	-	-					-	-	-	0%
A	01	06	Facilitation de l'accès aux mécanismes de crédit et appui-conseil à l'autofinancement des structures	Cogestion	175 000	-	760					-	-	0%	0%
A	01	07	Appui à la structuration des opérateurs privés dans la filière et à la concertation et négociation de liens d'affaires	Cogestion	47 500	-	3 660		1 006	1 995		3 001	3 001	82%	6%
A	01	08	Micro-projets	Cogestion	730 000	-	1 520					-	-	0%	0%

A	Augmenter la sécurité alimentaire et les revenus de la population rurale associée aux filières riz et maraîchage dans le cadre d'une politique nationale de promotion des filières			Mode	COUT TOTAL CONTRIBUTION BELGE	CUMUL DEPENSES AU 31/12/2008	PREVISIONS 2009	Dépenses effectives 2009					CUMUL DEPENSES AU 31/12/2009	Pourcentage dépensé sur prévu 2009	Pourcentage dépensé sur budget total
								Q1	Q2	Q3	Q4	Total 2009			
A 02	<i>Composante d'appui à la compétitivité</i>				1 467 320	-	56 070	2 757	23 419	15 629	6 765	48 570	48 570	87%	3%
A 02 01	Diagnostic de la situation et des acteurs de la production, planification et suivi participatif des activités de renforcement de la compétitivité			régie	83 000	-	24 990	1 139	16 705	7 145	610	25 599	25 599	102%	31%
A 02 02	Renforcement de la capacité de gestion de la productivité au sein des groupements de producteurs			Cogestion	298 900	-	15 180	617	5 199	7 074	5 435	18 325	18 325	121%	6%
A 02 03	Renforcement de la capacité d'appui conseil et de suivi du CeRPA et ses démembrements communaux			Cogestion	390 600	-	5 870		500	799	71	1 369	1 369	23%	0%
A 02 04	Appui aux activités de recherche action participative en appui aux filières riz et maraîchage			Cogestion	347 320	-	5 990	740	974	463	287	2 463	2 463	41%	1%
A 02 05	Appui à la planification, l'aménagement territorial et la maîtrise d'ouvrage communale			Cogestion	157 500	-	-					-	-	-	0%
A 02 06	Facilitation de l'accès aux mécanismes de crédit et appui-conseil à l'autofinancement des structures			Cogestion	115 000	-	920				28	28	28	3%	0%
A 02 07	Appui à la structuration des producteurs et la concertation avec les structures d'encadrement et la recherche			Cogestion	75 000	-	3 120	261	43	148	335	786	786	25%	1%
A 03	<i>Composante d'appui à la gouvernance des filières</i>				884 000	-	181 370	50 273	32 936	58 648	22 136	163 993	163 993	90%	19%
A 03 01	Diagnostic institutionnel et méthodologique des structures d'orientation et d'encadrement et des instruments de promotion, études de faisabilité et suivi participatif			régie	55 000	-	-					-	-	-	0%
A 03 02	Appui à la mise en place d'une structure nationale de pilotage de la politique de promotion des filières agricoles et développement d'instruments de gestion : Assistant Technique			régie	657 000	-	171 600	50 121	32 936	49 030	20 147	152 234	152 234	89%	23%

A	Augmenter la sécurité alimentaire et les revenus de la population rurale associée aux filières riz et maraîchage dans le cadre d'une politique nationale de promotion des filières			Mode	COUT TOTAL CONTRIBUTION BELGE	CUMUL DEPENSES AU 31/12/2008	PREVISIONS 2009	Dépenses effectives 2009					CUMUL DEPENSES AU 31/12/2009	Pourcentage dépensé sur prévu 2009	Pourcentage dépensé sur budget total
								Q1	Q2	Q3	Q4	Total 2009			
A	03	03	Appui à la mise en place d'une structure nationale de pilotage de la politique de promotion des filières agricoles et développement d'instruments de gestion	Cogestion	41 000	-	-						-	-	0%
A	03	04	Appui à la mise en place de structures faitières ou réseaux nationaux des acteurs des filières riz et maraîchage	Cogestion	65 500	-	150	152					152	101%	0%
A	03	05	Appui aux mécanismes de suivi et observation des filières	Cogestion	47 500	-	-				437		437	-	1%
A	03	06	Appui à la mise en place de cadres intégrés de contrôle	Cogestion	18 000	-	9 620			9 618	1 552		11 170	116%	62%
Y	Réserve budgétaire				105 000	-							-	0%	
Y	01		Réserve budgétaire		105 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0%
Y	01	01	Réserve budgétaire COGESTION	Cogestion	97 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0%
Y	01	02	Réserve budgétaire REGIE	régie	8 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0%
Z	Moyens généraux				1 566 780	80 629	475 910	183 831	109 026	63 898	63 384	420 140	500 769	88%	32%
Z	01		Frais de personnel		1 098 000	18 813	318 800	114 026	73 398	52 162	39 721	279 308	298 121	88%	27%
Z	01	01	Assistance technique (Lokossa)	régie	600 000	14 843	218 200	92 121	50 274	32 118	19 094	193 607	208 450	89%	35%
Z	01	02	Responsable Administratif et financier	régie	108 000	-	25 410	6 865	5 110	5 504	4 337	21 817	21 817	86%	20%
Z	01	02	Staff national	Cogestion	390 000	3 970	75 190	15 040	18 014	14 539	16 291	63 884	67 854	85%	17%
Z	02		Investissements		142 100	51 142	97 150	52 581	24 905	460	1 871	79 817	130 959	82%	92%
Z	02	01	Véhicules	Cogestion	81 000	44 949	46 640	44 461	2 176	-	-	46 637	91 586	100%	113%
Z	02	02	Fournitures et équipement bureau	Cogestion	31 090	140	29 450	2 009	14 225	117	1 719	18 070	18 210	61%	59%
Z	02	03	Equipement IT	Cogestion	30 010	6 052	21 060	6 112	8 504	343	152	15 111	21 163	72%	71%
Z	03		Frais de fonctionnement		236 680	12 828	62 820	17 224	10 724	14 137	21 761	63 846	76 675	102%	32%
Z	03	01	Loyer du bureau	Cogestion	65 660	1 460	10 060	2 287		3 205	1 911	7 403	8 862	74%	13%
Z	03	02	Frais de fonctionnement des véhicules	Cogestion	39 200	3 531	14 760	1 265	1 333	3 197	5 937	11 732	15 264	79%	39%
Z	03	03	Communications	Cogestion	29 430	969	4 890	718	1 381	1 787	5 377	9 264	10 233	189%	35%
Z	03	04	Fournitures de bureau	Cogestion	43 700	1 007	8 910	1 851	3 405	2 456	178	7 890	8 897	89%	20%
Z	03	05	Autres frais de fonctionnement	Cogestion	58 690	5 861	24 200	11 104	4 604	3 493	8 357	27 557	33 419	114%	57%

A	Augmenter la sécurité alimentaire et les revenus de la population rurale associée aux filières riz et maraîchage dans le cadre d'une politique nationale de promotion des filières		Mode	COUT TOTAL CONTRIBUTION BELGE	CUMUL DEPENSES AU 31/12/2008	PREVISIONS 2009	Dépenses effectives 2009					CUMUL DEPENSES AU 31/12/2009	Pourcentage dépensé sur prévu 2009	Pourcentage dépensé sur budget total
							Q1	Q2	Q3	Q4	Total 2009			
Z 04	Audit et Suivi et Evaluation			90 000	- 2 154	- 2 860	-	-	- 2 862	30	- 2 832	- 4 986	99%	-6%
Z 04 01	Evaluation		régie	30 000	8	-					-	8	-	0%
Z 04 02	Audit		régie	60 000	-	-					-	-	-	0%
Z 04 03	Assistant Junior Klass		régie	-	- 2 162	- 2 860			- 2 862	30	- 2 832	- 4 993	99%	-
TOTAL				5 500 000	80 629	799 950	241 022	201 579	170 748	100 215	713 564	794 193	89%	14%
REGIE				1 643 000	12 689	492 170	154 010	132 167	114 864	44 218	445 260	457 949	90%	28%
COGESTION				3 857 000	67 940	307 780	87 012	69 412	55 884	55 997	268 304	336 244	87%	9%

APERÇU DES DEPENSES PAR RAPPORT AU PLANNING FINANCIER (EN MILLIERS DE FRANCS CFA)

A			Augmenter la sécurité alimentaire et les revenus de la population rurale associée aux filières riz et maraîchage dans le cadre d'une politique nationale de promotion des filières	Mode	COUT TOTAL CONTRIBUTION BELGE	CUMUL DEPENSE S AU 31/12/2008	PREVISIONS 2009	Dépenses effectives 2009					CUMUL DEPENSE S AU 31/12/2009	Pourcentage dépensé sur prévu 2009	Pourcentage dépensé sur budget total	
								Q1	Q2	Q3	Q4	Total 2009				
A	01		<i>Composante d'appui à la dynamisation et à l'articulation des marchés</i>		968 781	-	56 806	2 729	23 744	21 367	5 201	53 041	53 041	93%	5%	
A	01	01	Diagnostic, planification, suivi et évaluation participatifs	régie	32 798	-	35 966	2 469	17 804	15 696	-	35 969	35 969	100%	110%	
A	01	02	Renforcement de la capacité de gestion commerciale au niveau des faitières et leurs démembrements	Cogestion	47 885	-	3 824	236	388	-	-	624	624	16%	1%	
A	01	03	Appui aux initiatives des opérateurs privés en amont et en aval	Cogestion	82 913	-	11 460	24	3 767	4 326	5 201	13 318	13 318	116%	16%	
A	01	04	Appui aux activités d'information de marché, prospection et courtage	Cogestion	65 596	-	1 660	-	1 125	36	-	1 161	1 161	70%	2%	
A	01	05	Appui à la planification, l'aménagement territorial et la maîtrise d'ouvrage communale	Cogestion	114 792	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0%	
A	01	06	Facilitation de l'accès aux mécanismes de crédit et appui-conseil à l'autofinancement des structures	Cogestion	114 792	-	499	-	-	-	-	-	-	-	0%	0%
A	01	07	Appui à la structuration des opérateurs privés dans la filière et à la concertation et négociation de liens d'affaires	Cogestion	31 158	-	2 401	-	660	1 309	-	1 968	1 968	82%	6%	
A	01	08	Micro-projets	Cogestion	478 848	-	997	-	-	-	-	-	-	0%	0%	
A	02		<i>Composante d'appui à la compétitivité</i>		962 497	-	36 779	1 809	15 362	10 252	4 438	31 860	31 860	87%	3%	
A	02	01	Diagnostic de la situation et des acteurs de la production, planification et suivi participatif des activités de renforcement de la compétitivité	régie	54 444	-	16 392	747	10 958	4 687	400	16 792	16 792	102%	31%	
A	02	02	Renforcement de la capacité de gestion de la productivité au sein des groupements de producteurs	Cogestion	196 065	-	9 957	405	3 410	4 640	3 565	12 020	12 020	121%	6%	
A	02	03	Renforcement de la capacité d'appui conseil et de suivi du CeRPA et ses démembrements communaux	Cogestion	256 216	-	3 850	-	328	524	46	898	898	23%	0%	

A	Augmenter la sécurité alimentaire et les revenus de la population rurale associée aux filières riz et maraîchage dans le cadre d'une politique nationale de promotion des filières			Mode	COUT TOTAL CONTRIBUTION BELGE	CUMUL DEPENSE S AU 31/12/2008	PREVISIONS 2009	Dépenses effectives 2009					CUMUL DEPENSE S AU 31/12/2009	Pourcentage dépensé sur prévu 2009	Pourcentage dépensé sur budget total
								Q1	Q2	Q3	Q4	Total 2009			
A	02	04	Appui aux activités de recherche action participative en appui aux filières riz et maraîchage	Cogestion	227 827	-	3 929	486	639	303	188	1 616	1 616	41%	1%
A	02	05	Appui à la planification, l'aménagement territorial et la maîtrise d'ouvrage communale	Cogestion	103 313	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0%
A	02	06	Facilitation de l'accès aux mécanismes de crédit et appui-conseil à l'autofinancement des structures	Cogestion	75 435	-	603	-	-	-	18	18	18	3%	0%
A	02	07	Appui à la structuration des producteurs et la concertation avec les structures d'encadrement et la recherche	Cogestion	49 197	-	2 047	171	28	97	220	516	516	25%	1%
A	03		Composante d'appui à la gouvernance des filières		579 865	-	118 971	32 977	21 605	38 471	14 520	107 572	107 572	90%	19%
A	03	01	Diagnostic institutionnel et méthodologique des structures d'orientation et d'encadrement et des instruments de promotion, études de faisabilité et suivi participatif	régie	36 078	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0%
A	03	02	Appui à la mise en place d'une structure nationale de pilotage de la politique de promotion des filières agricoles et développement d'instruments de gestion : Assistant Technique	régie	430 963	-	112 562	32 877	21 605	32 162	13 215	99 859	99 859	89%	23%
A	03	03	Appui à la mise en place d'une structure nationale de pilotage de la politique de promotion des filières agricoles et développement d'instruments de gestion	Cogestion	26 894	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0%
A	03	04	Appui à la mise en place de structures faitières ou réseaux nationaux des acteurs des filières riz et maraîchage	Cogestion	42 965	-	98	100	-	-	-	100	100	101%	0%
A	03	05	Appui aux mécanismes de suivi et observation des filières	Cogestion	31 158	-	-	-	-	-	287	287	287	-	1%
A	03	06	Appui à la mise en place de cadres intégrés de contrôle	Cogestion	11 807	-	6 310	-	-	6 309	1 018	7 327	7 327	116%	62%

A	Augmenter la sécurité alimentaire et les revenus de la population rurale associée aux filières riz et maraîchage dans le cadre d'une politique nationale de promotion des filières	Mode	COUT TOTAL CONTRIBUTION BELGE	CUMUL DEPENSE S AU 31/12/2008	PREVISIONS 2009	Dépenses effectives 2009					CUMUL DEPENSE S AU 31/12/2009	Pourcentage dépensé sur prévu 2009	Pourcentage dépensé sur budget total
						Q1	Q2	Q3	Q4	Total 2009			
Y	Réserve budgétaire		68 875	-								-	0%
Y 01	<i>Réserve budgétaire</i>		68 875	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0%
Y 01 01	Réserve budgétaire COGESTION	Cogestion	63 628	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0%
Y 01 02	Réserve budgétaire REGIE	régie	5 248	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0%
Z	Moyens généraux		1 027 739	52 889	312 176	120 585	71 516	41 914	41 577	275 593	328 482	88%	32%
Z 01	<i>Frais de personnel</i>		720 240	12 340	209 119	74 796	48 146	34 216	26 056	183 214	195 554	88%	27%
Z 01 01	Assistance technique (Lokossa)	régie	393 574	9 736	143 130	60 427	32 977	21 068	12 525	126 998	136 734	89%	35%
Z 01 02	Responsable Administratif et financier	régie	70 843	-	16 668	4 503	3 352	3 611	2 845	14 311	14 311	86%	20%
Z 01 02	Staff national	Cogestion	255 823	2 604	49 321	9 866	11 816	9 537	10 686	41 905	44 509	85%	17%
Z 02	<i>Investissements</i>		93 211	33 547	63 726	34 491	16 336	302	1 228	52 357	85 903	82%	92%
Z 02 01	Véhicules	Cogestion	53 132	29 485	30 594	29 164	1 427	-	-	30 592	60 076	100%	113%
Z 02 02	Fournitures et équipement bureau	Cogestion	20 394	92	19 318	1 318	9 331	77	1 128	11 853	11 945	61%	59%
Z 02 03	Equipement IT	Cogestion	19 685	3 970	13 814	4 009	5 578	225	100	9 912	13 882	72%	71%
Z 03	<i>Frais de fonctionnement</i>		155 252	8 415	41 207	11 298	7 034	9 274	14 274	41 880	50 295	102%	32%
Z 03 01	Loyer du bureau	Cogestion	43 070	957	6 599	1 500	-	2 102	1 254	4 856	5 813	74%	13%
Z 03 02	Frais de fonctionnement des véhicules	Cogestion	25 713	2 316	9 682	830	875	2 097	3 894	7 696	10 012	79%	39%
Z 03 03	Communications	Cogestion	19 305	636	3 208	471	906	1 172	3 527	6 077	6 712	189%	35%
Z 03 04	Fournitures de bureau	Cogestion	28 665	660	5 845	1 214	2 234	1 611	117	5 176	5 836	89%	20%
Z 03 05	Autres frais de fonctionnement	Cogestion	38 498	3 845	15 874	7 284	3 020	2 291	5 482	18 076	21 921	114%	57%
Z 04	<i>Audit et Suivi et Evaluation</i>		59 036	- 1 413	- 1 876	-	-	- 1 877	20	- 1 857	- 3 270	99%	-6%
Z 04 01	Evaluation	régie	19 679	5	-	-	-	-	-	-	5	-	0%
Z 04 02	Audit	régie	39 357	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0%
Z 04 03	Assistant Junior Klass	régie	-	- 1 418	- 1 876	-	-	- 1 877	20	- 1 857	- 3 275	99%	-
	TOTAL		3 607 758	52 889	524 732	158 100	132 227	112 003	65 736	468 066	520 955	89%	14%
	REGIE		1 077 736	8 323	322 842	101 024	86 696	75 346	29 005	292 071	300 394	90%	28%
	COGESTION		2 530 022	44 566	201 890	57 076	45 531	36 657	36 731	175 996	220 561	87%	9%

BILAN FINANCIER DE LA CONTRE PARTIE BENINOISE GESTION 2009

IMPUTATION BUDGETAIRE	DOTATION	ENGAGEMENTS	MANDATS ORDONNANCES	DISPONIBLES	TAUX D'EXECUTION*
Acquisitions, construction et grosses réparation	15 000 000	8 761 152	0	6 238 848	58,4 %
Acquisitions et grosses réparations du matériel et mobilier	20 000 000	19 785 891	11 792 442	214 109	98,9 %
Dépenses de personnel	1 000 000	0	0	1 000 000	0,0 %
Achats de biens et services	4 000 000	3 528 500	1 078 500	471 500	88,2 %
TOTAL	40 000 000	32 075 543	12 870 942	7 924 457	80,2 %
*Le taux d'exécution est calculé sur la base des engagements par rapport à la dotation initiale					

5.2 Analyse du planning financier

FAFA a conduit ses activités au cours de l'année 2009 avec une programmation des ressources financières de 799.950 euros. A terme elle a pu engager 712.750 euros soit un taux de réalisation de 89%.

Ce taux global de réalisation peut être décomposé de la manière suivante :

- 90% de taux de réalisation pour la composante des activités c'est-à-dire des activités de la sous composantes 1, 2 et 3.
- 89% de taux de réalisation pour les moyens généraux constitués essentiellement des salaires, des investissements, du fonctionnement de la FAFA et de la rubrique évaluation et audit.

L'écart observé avec la mise en œuvre de la programmation s'explique comme suit :

- Au niveau des activités il faut noter que la mise en œuvre des activités du dernier trimestre a accusé un retard du fait de la non signature et la mise en œuvre des conventions de financement avec les différents partenaires tel qu'initialement prévu pour ce trimestre.
- Au niveau des moyens généraux plusieurs paiement relatifs au fonctionnement de la FAFA ont été opérés au mois de décembre mais non encore encaissé par les bénéficiaires. On peut citer les frais relatifs à la consommation d'électricité, à l'entretien du parc automobile, les impôts et charges sociales sur les salaires. Par ailleurs quelques investissements prévus n'ont pu être bouclés par ce que le processus de mise en œuvre n'est pas achevé notamment l'acquisition du serveur professionnel et la mise en place d'un réseau internet sécurisé, l'acquisition d'un groupe électrogène et la reprise du câblage électrique du bureau, la réfection du garage pour la sécurisation du matériel roulant.

VI. SUIVI DES INDICATEURS

Préambule

L'année 2009 a été la phase de mise en place de l'intervention, comme expliqué dans le DTF. Au terme de cette phase d'un an, il incombe à l'équipe FAFA de réaliser les activités suivantes:

- mettre en place et faire fonctionner les structures d'orientation et de suivi
- réaliser le diagnostic participatif initial, y compris des études techniques spécifiques additionnelles et établir une ligne de base
- élaborer un plan d'action stratégique participatif 2009-2013
- signer les premières conventions avec les partenaires au plus tard fin septembre 2009 et démarrer les activités de terrain pour le dernier trimestre 2009.

Lors de l'établissement de la ligne de base, une révision du cadre logique s'est avérée nécessaire, de même que la reformulation de certains indicateurs.

La validation du nouveau cadre logique, de ses indicateurs, de leur mesure au temps t_0 , c'est -à-dire au 1^{er} janvier 2010 et les valeurs de référence proposées en fin d'intervention feront l'objet d'une réunion technique de validation avec des responsables Suivi-Evaluation (SE) de plusieurs structures, y compris le responsable SE du MAEP.

Le suivi des indicateurs des points 5.1 et 5.2 sera donc pertinent dans le rapport suivant (2010).

En annexe 10.1 figure le nouveau cadre logique FAFA et les indicateurs reformulés, la ligne de base FAFA au 01/01/10, les valeurs de référence au 31/08/13 et les sources de vérification.

6.1 Suivi de l'Objectif spécifique

Renforcer les capacités et l'articulation effective des acteurs privés et publics afin d'améliorer la productivité et la rentabilité des filières riz et maraîchage dans le Mono-Couffo.

L'objectif spécifique exprime la stratégie centrale de l'intervention : assurer par un partenariat public-privé, l'augmentation de la productivité des filières riz et maraîchage, et donc leur contribution au développement économique et à la sécurité alimentaire, par la rentabilité des différents segments de production, fourniture d'intrants et équipements, transformation et commercialisation, condition indispensable pour l'investissement.

Au niveau de cet objectif, les indicateurs suivants ont été retenus :

- Augmentation des quantités de riz et de produits maraîchers commercialisés par les producteurs du Mono et du Couffo bénéficiaires de FAFA
- Augmentation des marges nettes des producteurs et des opérateurs privés des 2 filières, bénéficiaires de l'intervention
- Niveau et état de partenariat entre Etat-producteur-autres secteurs privés

6.2 Suivi des Résultats

Trois résultats contribuent à réaliser cet objectif spécifique :

1. **Les producteurs et les opérateurs du marché ont amélioré leur articulation et réduit leurs coûts et risques de transaction en aval comme en amont de la filière.**

Pour ce résultat, les indicateurs sont les suivants :

- Augmentation des **volumes en vente groupée ou négociée** de riz mis sur le marché par les producteurs du Mono et du Couffo
- Nombre de **nouveaux accords** de partenariat noués entre opérateurs privés et producteurs (individuels ou organisés).
- Evolution des **prix des ventes groupées** et négociées en comparaison avec les ventes individuelles
- Evolution des **bénéfices des ventes groupées** et négociées en comparaison avec les ventes individuelles

2. **Les producteurs et transformateurs adaptent leurs méthodes de production aux opportunités de marché et améliorent leur maîtrise des charges d'exploitation.**

Pour ce résultat, les indicateurs sont les suivants :

- Taux d'accroissement des **productions** agricoles maraîchères et rizicoles
- Taux d'accroissement des **rendements**
- Augmentation de la **productivité** des unités de transformation
- Proportion de la production commercialisée conforme aux critères de **qualité** appliqués, et aux besoins des consommateurs
- Réduction **des coûts de production** du riz et des principaux produits maraîchers
- Participation des **femmes** dans ces filières au niveau des organes de direction des groupements et faîtières
- Accès **foncier** pour les femmes

3. **Un cadre de politique de promotion des filières efficace s'est mis en place avec des structures de concertation et de pilotage au niveau central et régional et des instruments et méthodologies validés.**

Un seul indicateur a été défini pour ce dernier résultat. Il s'agit de l'indicateur lié à la mise en place et à la fonctionnalité de la Plate-forme d'appui technique aux filières riz et maraichage.

6.3 Suivi de l'évolution des indicateurs

Pour mieux comprendre l'évolution des indicateurs, il est nécessaire de rappeler le cycle de gestion des activités de la Facilité. Ce cycle se présente comme suit :

- Phase de mise en place (1an) correspondant à l'année 2009
- Phase de croisière (3 ans) qui démarre du 1^{er} janvier 2010 au 31 Décembre 2012
- Phase de consolidation et de clôture.

Ainsi l'évolution des indicateurs présentée dans le présent rapport ne va concerner que la prévision 2009 en lien avec le cycle de gestion. Le tableau ci-dessous donne un aperçu du niveau de réalisation des indicateurs de la phase de mise en place.

Indicateurs	Taux réalisation. 31/12/09	Commentaires/observations
Les 3 structures d'orientation et de suivi sont en place et fonctionnent de façon appropriée	100 %	Dates de mises en place (et d'adoption des règlements intérieurs) : Plate-forme Technique d'Appui : 24/02/09 ; nombre de session :3 Comité Technique d'Orientatation et de Suivi : 11/08/09 ; nombre 1 Structure Mixte de Concertation Locale : 06/02/09 ; nombre : 2
Le diagnostic participatif initial, y compris des études techniques spécifiques additionnelles est réalisé	100%	<ul style="list-style-type: none"> - système de production riz et maraîchage - analyse institutionnelle régionale - identification des institutions de microfinance dans le Mono et le Couffo - typologie des acteurs
Un Plan d'Action Stratégique 2009-2013 pour les deux filières riz et maraîchage est élaboré avec les acteurs	100%	Ce Plan d'action est aujourd'hui le document de référence pour la réalisation des actions de la Facilité.
Chaque partenaire impliqué dans le diagnostic a signé avec la FAFA au 30 septembre 2009 une convention pour la mise en œuvre des actions retenues	33%	<p>Les conventions n'ont pu être achevées au 30 septembre 2009. Les raisons qui expliquent ce retard sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - retard dans l'écriture de projet de convention : la capacité de réactivité des partenaires surestimée. D'où il a fallu plus de temps (plus de 4 mois au lieu de 2mois prévus) - envoi en retard par les partenaires de leur projet d'activité soumis à conventionnement. La plupart des partenaires n'ont pas d'équipe technique assez qualifiée, ce qui rend très approximative la qualité du travail fourni et nécessite un appui rapproché et plus de temps à passer par partenaire pour en arriver à un projet acceptable. <p>Au 31 Décembre 2009 seuls deux partenaires sur six ont pu finaliser leur projet d'activité pour conventionnement : il s'agit de la CCIB et de l'URP.</p>
Chaque partenaire impliqué dans le diagnostic a démarré des activités terrain	0 %	voir ci-dessus
Une ligne de base est établie à la suite du nouveau cadre logique révisé	90%	Un cadre logique révisé a été élaboré. A sa suite les indicateurs pour la ligne de base sont fixés et la collecte d'information suit son cours. Dans ce cadre, certaines données relatives au revenu, à la marge nette des producteurs, et au foncier manquaient dans les résultats du diagnostic initial. Une étude a été alors initiée en interne par la Facilité pour combler cette insuffisance. La phase terrain de cette étude est achevée le 23 Décembre. Reste à réaliser la tenue d'une réunion de validation.

VII. APPRECIATION DES CRITERES DE SUIVI

7.1 Efficience

Respect de timing pour les résultats:

La plupart des activités prévues ont été exécutées dans le délai. Toutefois, les activités postérieures au diagnostic participatif et qui doivent aboutir à la signature des conventions avec les partenaires clés pour la mise en œuvre des activités identifiées et programmées, ont pris plus de temps que prévu à cause de la surestimation des capacités de réactivité des partenaires.

L'atteinte des résultats n'est pas compromise par le retard connu.

Moyens engagés dans l'exécution des activités :

Les activités sont pertinentes par rapport aux résultats du diagnostic. Le modèle organisationnel de FAFA est positif, mais pourrait être amélioré si l'effectif du personnel technique n'était pas réduit. Donc avec le concours des 2 assistants juniors (qui constituent du personnel additionnel) et le recrutement envisagé d'un chargé de la maîtrise des coûts et de conseil de gestion qui secondera le chargé OPA, l'organisation de l'équipe serait meilleure et les activités exécutées de manière plus optimale.

Taux de réalisation des indicateurs des résultats :

Le présent rapport annuel correspond au rapport de fin de la 1ère phase de gestion des activités de FAFA qui est la phase de mise en place de la Facilité (fin de la 1ère année consacrée au diagnostic participatif initial, planification stratégique participative et mise en place des partenariats), Les activités opérationnelles seront mises en œuvre à partir de 2010, donc le taux de réalisation des indicateurs des résultats sera déterminé à partir de fin 2010. Les activités menées contribuent bien à la réalisation des résultats planifiés, et l'efficience de la FAFA pourrait être améliorée par le renforcement de l'équipe et sa meilleure organisation.

7.2 Efficacité

Le taux de réalisation des indicateurs de l'objectif spécifique ne peut être déterminé qu'à partir de fin 2010. Les résultats intermédiaires obtenus contribuent à l'atteinte de l'objectif spécifique

Autres facteurs ayant une incidence sur l'objectif spécifique

En 2009, les facteurs externes n'ont pas influencé l'objectif spécifique de FAFA.

Satisfaction des groupes cibles quant aux résultats

Les groupes cibles concernés sont les acteurs (organisés ou non) impliqués dans la promotion des filières riz et maraîchage dans les départements du Mono et du Couffo: opérateurs privés en amont (fournisseurs d'intrants et d'équipements et matériels agricoles, et de transformation, etc.), producteurs, opérateurs privés en aval (transformateurs, acheteurs et commerçants de riz et de produits maraîchers). Les acteurs indirects de ces 2 filières (services d'appui technique, recherche, IMF, transporteurs, etc.) retiennent aussi l'attention et sont à accompagner selon les besoins exprimés.

Les groupes cibles sont responsabilisés pour conduire la réalisation des activités qu'ils ont eux-mêmes identifiées et priorisées lors du diagnostic participatif initial, comme goulet d'étranglement au développement des 2 filières. A ce titre, c'est eux-mêmes qui produisent les résultats donc, ils en ont accès et les utilisent.

7.3 Durabilité

Processus de développement

dans le cadre de la mise en œuvre de FAFA, une plate-forme technique d'appui aux filières riz et maraîchage a été mise en place et regroupe les représentants de tous les acteurs clés de ces 2 filières au niveau de la zone d'intervention, du CeRPA (structure déconcentrée du Ministère de l'Agriculture qui en assure la présidence), du représentant du Préfet, des Communes, des directions départementales du Commerce, du développement, et de l'industrie. Cet organe est activement impliqué dans le processus de mise en œuvre.

L'approche de FAFA étant la facilité, chaque acteur clé met en œuvre ses activités avec l'appui accompagnement de l'équipe du projet. L'appui institutionnel est assuré au profit des acteurs pour qu'ils s'approprient la démarche et les résultats qu'ils produisent.

Responsabilités des partenaires

L'instance partenaire met directement en œuvre les activités. Une analyse institutionnelle des acteurs impliqués dans les 2 filières au niveau de la zone d'intervention a été réalisée et sera approfondie (début 2010) avec mise en exergue des points à renforcer pour que chacun d'eux puisse jouer correctement le rôle attendu de lui. A cet effet, des actions de renforcement de capacité sont planifiées au cours de 2010 pour, entre autre, préparer l'internalisation des résultats et acquis puis la reprise du projet par les acteurs.

Conditions de durabilité

Des concertations et échanges sont prévus avec les acteurs pour travailler sur les moyens à mettre en œuvre pour garantir la poursuite de FAFA après la clôture. Parmi les actions de renforcement de capacité prévu, figurent les formations et les appuis institutionnels.

Modalités du Projet

FAFA n'est pas liée à des conditions imposées par le donateur. La flexibilité qui caractérise les modalités d'exécution sont favorables à la durabilité des résultats et acquis de la Facilité.

VIII. MESURES ET RECOMMANDATIONS

8.1 Synthèse des critères d'appréciation

FAFA est :

- Efficace
- Efficace
- Durable

L'équipe technique chargée de la mise en œuvre doit poursuivre les efforts, rester flexible et attentive aux évolutions (changements) éventuels.

8.2 Recommandations

FAFA dispose d'une équipe technique très légère qui est sensible à l'absence d'un quelconque de ses cadres. La masse de travail dans le contexte de facilitation (une approche non classique) pour chaque membre de l'équipe mérite attention. Le Chargé de facilitation auprès des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) a, dans ses attributions, à faire le suivi, l'appui et l'accompagnement rapprochés de 5 sur 6 acteurs clés (URP, CRR, CRM, CIA, CeRPA, CCIB) avec lesquels FAFA doit développer des partenariats. Au regard des contenus des conventions à mettre en œuvre et des résultats qui y sont attendus, il s'impose la nécessité de recruter un second Chargé de facilitation auprès des OPA. Ce dernier s'occupera surtout de la maîtrise des coûts et des valeurs

ajoutées d'un maillon à l'autre de chacune des 2 filières (riz et maraîchage), en plus de suivi, appui et accompagnement de proximité à 1 ou 2 acteurs clés à préciser, afin de soulager l'actuel Chargé de facilitation OPA.

Ainsi, le renforcement de l'effectif (recrutement d'un Chargé supplémentaire) et une meilleure organisation de l'équipe de la Facilité (après le recrutement) permettra d'améliorer la performance de FAFA ainsi que l'efficacité, l'efficience et la durabilité des résultats et acquis du projet.

IX. NOUVEAU PLANNING DE L'ANNEE 2010

9.1 Planning des activités de l'année 2010

Le tableau ci-dessous présente les activités planifiées pour l'année 2010, en tenant compte de ce qui a été réalisé en 2009 et des recommandations formulées.

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Commentaire
Résultat 1 : Appui à la dynamisation et à l'articulation des marchés													
1.1 Diagnostic, planification, suivi et évaluation participatif													Suivi annuel de SOFRECO en mai 2010 avec revue des indicateurs et analyse de l'avancement de la Facilité.
1.2 Renforcement de la capacité de gestion commerciale au niveau des faïtières et leur démembrement													Les activités d'appui aux stratégies commerciales seront activées par le CRR et l'URP en Q1. Elles concernent plus spécifiquement la filière riz sur le l'aspect commercial (stratégie commerciale, organiser la commercialisation, accords partenariat, approvisionnement intrants, former les OPA). Le CRM activera la partie sur le maraichage dès le Q2.
1.3 Appui aux initiatives des opérateurs privés en amont et en aval													Mise en place de comité de gestion des microprojets et activation du fonds des MIP à partir de Q1.
1.4 Appui aux activités d'information de marché, prospection et courtage													Communication et publicité autour des produits riz et maraichers. Prospections de marchés suivant les opportunités. Démarrage des micro-projets pour le pilotage d'initiative de prospection et courtage.
1.5 Appui à la planification, l'aménagement territorial et la maîtrise d'ouvrage communale													Démarrage à partir de Q2. Concertation à revoir avec le PAPDC, la CIA et l'URP.
1.6 Facilitation de l'accès aux mécanismes de crédit et appui-conseil à l'autofinancement des structures													Recrutement d'un animateur pour faciliter l'accès au crédit par la CCIB, pour les opérateurs privés (activité 164). Activité corolaire de la rubrique A02 06 pour le maillon production.
1.7 Appui à la structuration des opérateurs privés dans la filière et à la concertation et négociation des liens d'affaire													Activité 172 à 175 activées par la CCIB pour mettre en concertation les producteurs et les commerçants, assurer le suivi évaluation en aval des filières.
1.8 Financement de micro-projets													Activité 183 et 184 pour activer le fond de MIP animé par l'URP (production) et la CCIB (commercial).
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Commentaire

Résultat 2 : Appui à la compétitivité.														
2.1 Diagnostic de la situation et des acteurs de la production, planification et suivi participatif des activités de renforcement de la compétitivité														Suivi annuel de SOFRECO en mai 2010 avec revue des indicateurs et analyse de l'avancement de la Facilité. Auto-évaluation des structures partenaires
2.2 Renforcement de la capacité de gestion de la productivité au sein des groupements de producteurs														Poste de chargé de facilitation auprès des organisations paysannes détaché à l'Union Régionale des Producteurs (URP) du Mono et du Couffo. Mise en route crescendo à partir de Q1 avec l'URP, le CRM, le CRR. La mise en place et la structuration de réseaux d'appui à la production seront activées en 2010
2.3 Renforcement de la capacité d'appui conseil et de suivi du CeRPA et ses démembrements communaux														Activation des actions relatives aux fonctions d'orientation et de coordination, de contrôle de l'utilisation des pesticides, de suivi-évaluation par le CeRPA
2.4 Appui aux activités de recherche action participative en appui aux filières riz et maraîchage														Démarrage par les activités 245 et 249 en recherche action sur les moyens de lutte intégrés en maraîchage. Activité 247 sur la lutte contre l'antracnose en production d'oignon. Actions de recherche sur la filière riz et visites d'échange.
2.5 Appui à la planification, l'aménagement territorial et la maîtrise d'ouvrage communale														Formation et planification en Q2. Les investissements sont programmés à partir de Q3. Concertation à revoir avec le PAPDC, la CIA et l'URP. Poursuite construction complexe magasin et aire de séchage dans la commune de Houéyogbé
2.6 Facilitation de l'accès aux mécanismes de crédit et appui-conseil à l'autofinancement des structures														Poste d'animateur pour faciliter l'accès au crédit par l'URP, pour les opérateurs privés (activité 164). Activité corolaire de l'A 01 06 pour le maillon production. Financement du guichet de facilitation d'accès aux crédits basé à l'URP.
2.7 Appui à la structuration des producteurs et la concertation avec les structures d'encadrement et la recherche														Mise en place de l'appui à la structuration des producteurs par l'URP : appui aux UCR et les UCM avec le CeRPA et l'URP.
Résultat 3 : Appui à la gouvernance des filières														
3.1 Diagnostic institutionnel et méthodologique des structures d'orientation et d'encadrement et des instruments de promotion, études de faisabilité et suivi participatif														Activité et budget à basculer au projet d'Appui Institutionnel au Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (AIMAEP).
3.2 Appui à la mise en place d'une structure nationale de pilotage de la politique de promotion des filières agricoles et développement d'instruments de gestion														Liaison avec MAEP et AIMAEP lors de la mise en œuvre du PSRSA et dans les fonctions de programmation et suivi-évaluation puis activité et budget à basculer au projet d'Appui Institutionnel au Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (AIMAEP).
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Commentaire	

3.3 Appui à la mise en place de structures faitières ou réseaux nationaux des acteurs des filières riz et maraîchage																																				Activité et budget à basculer au projet d'Appui Institutionnel au Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (AIMAEP).
3.4 Appui aux mécanismes de suivi et observation des filières																																			Appui à la finalisation du dispositif SE FAFA (FAFA est un projet test du MAEP pour renseigner les indicateurs de premier niveau du secteur agricole) puis activité et budget à basculer au projet d'Appui Institutionnel au Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (AIMAEP).	
3.5 Appui à la mise en place de cadres intégrés de contrôle																																			Activité et budget à basculer au projet d'Appui Institutionnel au Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (AIMAEP).	

9.2 Planning financier de l'année 2010

Planning financier de l'année 2010 en euros

A	Augmenter la sécurité alimentaire et les revenus de la population rurale associée aux filières riz et maraîchage dans le cadre d'une politique nationale de promotion des filières		Mode	COUT TOTAL CONTRIBUTION BELGE	CUMUL DEPENSES AU 31/12/2009	SOLDE DISPONIBLE AU 01/01/2010	Planification financière 2010					PREVISIONS ULTERIEURES	
							Q1	Q2	Q3	Q4	PREVISIONS 2010		
A 01	Composante d'appui à la dynamisation et à l'articulation des marchés			1 476 900	83 170	1 393 730	31 946	102 209	102 057	148 706	384 919	1 008 811	
A	01	01	Diagnostic, planification, suivi et évaluation participatifs	régie	50 000	54 830	- 4 830	-	-	-	-	- 4 830	
A	01	02	Renforcement de la capacité de gestion commerciale au niveau des faitières et leurs démembrements	Cogestion	73 000	950	72 050	4 802	6 708	12 806	9 757	34 072	37 978
A	01	03	Appui aux initiatives des opérateurs privés en amont et en aval	Cogestion	126 400	22 580	103 820	7 478	36 504	30 711	30 254	104 946	- 1 126
A	01	04	Appui aux activités d'information de marché, prospection et courtage	Cogestion	100 000	1 810	98 190	2 744	8 842	5 336	9 909	26 831	71 359
A	01	05	Appui à la planification, l'aménagement territorial et la maîtrise d'ouvrage communale	Cogestion	175 000	-	175 000	-	6 098	16 007	28 813	50 918	124 082
A	01	06	Facilitation de l'accès aux mécanismes de crédit et appui-conseil à l'autofinancement des structures	Cogestion	175 000	-	175 000	3 811	9 452	4 878	4 878	23 020	151 980
A	01	07	Appui à la structuration des opérateurs privés dans la filière et à la concertation et négociation de liens d'affaires	Cogestion	47 500	3 000	44 500	1 067	3 354	1 067	3 354	8 842	35 658
A	01	08	Micro-projets	Cogestion	730 000	-	730 000	12 043	31 252	31 252	61 742	136 289	593 711
A 02	Composante d'appui à la compétitivité			1 467 320	55 130	1 412 190	97 636	159 225	164 561	121 113	542 536	869 654	
A	02	01	Diagnostic de la situation et des acteurs de la production, planification et suivi participatif des activités de renforcement de la compétitivité	régie	83 000	25 720	57 280	-	-	17 532	-	17 532	39 748
A	02	02	Renforcement de la capacité de gestion de la productivité au sein des groupements de producteurs	Cogestion	298 900	20 820	278 080	13 637	36 351	24 918	26 442	101 348	176 732
A	02	03	Renforcement de la capacité d'appui conseil et de suivi du CeRPA et ses démembrements communaux	Cogestion	390 600	1 430	389 170	23 630	30 490	15 245	10 671	80 036	309 134

A	Augmenter la sécurité alimentaire et les revenus de la population rurale associée aux filières riz et maraîchage dans le cadre d'une politique nationale de promotion des filières			Mode	COUT TOTAL CONTRIBUTION BELGE	CUMUL DEPENSES AU 31/12/2009	SOLDE DISPONIBLE AU 01/01/2010	Planification financière 2010					PREVISIONS ULTERIEURES
								Q1	Q2	Q3	Q4	PREVISIONS 2010	
A	02	04	Appui aux activités de recherche action participative en appui aux filières riz et maraîchage	Cogestion	347 320	3 200	344 120	57 931	78 511	64 791	21 343	222 576	121 544
A	02	05	Appui à la planification, l'aménagement territorial et la maîtrise d'ouvrage communale	Cogestion	157 500	-	157 500	-	2 287	30 490	28 203	60 980	96 520
A	02	06	Facilitation de l'accès aux mécanismes de crédit et appui-conseil à l'autofinancement des structures	Cogestion	115 000	3 170	111 830	2 439	2 439	2 439	25 307	32 624	79 206
A	02	07	Appui à la structuration des producteurs et la concertation avec les structures d'encadrement et la recherche	Cogestion	75 000	790	74 210	-	9 147	9 147	9 147	27 441	46 769
A	03		Composante d'appui à la gouvernance des filières		884 000	179 910	704 090	43 000	43 000	43 000	43 000	172 000	532 090
A	03	01	Diagnostic institutionnel et méthodologique des structures d'orientation et d'encadrement et des instruments de promotion, études de faisabilité et suivi participatif	régie	55 000	1 790	53 210	-	-	-	-	-	53 210
A	03	02	Appui à la mise en place d'une structure nationale de pilotage de la politique de promotion des filières agricoles et développement d'instruments de gestion : Assistant Technique	régie	657 000	166 020	490 980	43 000	43 000	43 000	43 000	172 000	318 980
A	03	03	Appui à la mise en place d'une structure nationale de pilotage de la politique de promotion des filières agricoles et développement d'instruments de gestion	Cogestion	41 000	-	41 000	-	-	-	-	-	41 000
A	03	04	Appui à la mise en place de structures factières ou réseaux nationaux des acteurs des filières riz et maraîchage	Cogestion	65 500	150	65 350	-	-	-	-	-	65 350
A	03	05	Appui aux mécanismes de suivi et observation des filières	Cogestion	47 500	780	46 720	-	-	-	-	-	46 720
A	03	06	Appui à la mise en place de cadres intégrés de contrôle	Cogestion	18 000	11 170	6 830	-	-	-	-	-	6 830
Y			Réserve budgétaire		105 000	-							
<i>Y</i>	<i>01</i>		<i>Réserve budgétaire</i>		<i>105 000</i>	<i>-</i>	<i>105 000</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>105 000</i>
Y	01	01	Réserve budgétaire COGESTION	Cogestion	97 000	-	97 000	-	-	-	-	-	97 000
Y	01	02	Réserve budgétaire REGIE	régie	8 000	-	8 000	-	-	-	-	-	8 000
Z			Moyens généraux		1 566 780	546 920	1 019 860	74 000	74 000	74 000	93 800	315 800	704 060

A	Augmenter la sécurité alimentaire et les revenus de la population rurale associée aux filières riz et maraîchage dans le cadre d'une politique nationale de promotion des filières	Mode	COUT TOTAL CONTRIBUTION BELGE	CUMUL DEPENSES AU 31/12/2009	SOLDE DISPONIBLE AU 01/01/2010	Planification financière 2010					PREVISIONS ULTERIEURES
						Q1	Q2	Q3	Q4	PREVISIONS 2010	
Z 01	<i>Frais de personnel</i>		1 098 000	325 130	772 870	65 000	65 000	65 000	65 000	260 000	512 870
Z 01 01	Assistance technique (Lokossa)	régie	600 000	223 190	376 810	37 000	37 000	37 000	37 000	148 000	228 810
Z 01 02	Responsable Administratif et financier	régie	108 000	24 910	83 090	6 000	6 000	6 000	6 000	24 000	59 090
Z 01 02	Staff national	Cogestion	390 000	77 030	312 970	22 000	22 000	22 000	22 000	88 000	224 970
Z 02	<i>Investissements</i>		142 100	130 960	11 140	-	-	-	-	-	11 140
Z 02 01	Véhicules	Cogestion	81 000	91 590	- 10 590	-	-	-	-	-	- 10 590
Z 02 02	Fournitures et équipement bureau	Cogestion	31 090	18 210	12 880	-	-	-	-	-	12 880
Z 02 03	Équipement IT	Cogestion	30 010	21 160	8 850	-	-	-	-	-	8 850
Z 03	<i>Frais de fonctionnement</i>		236 680	95 710	140 970	9 000	9 000	9 000	8 800	35 800	105 170
Z 03 01	Loyer du bureau	Cogestion	65 660	16 440	49 220	1 000	1 000	1 000	1 000	4 000	45 220
Z 03 02	Frais de fonctionnement des véhicules	Cogestion	39 200	15 500	23 700	1 000	1 000	1 000	1 000	4 000	19 700
Z 03 03	Communications	Cogestion	29 430	10 490	18 940	1 000	1 000	1 000	1 000	4 000	14 940
Z 03 04	Fournitures de bureau	Cogestion	43 700	14 390	29 310	1 000	1 000	1 000	1 000	4 000	25 310
Z 03 05	Autres frais de fonctionnement	Cogestion	58 690	38 890	19 800	5 000	5 000	5 000	4 800	19 800	-
Z 04	<i>Audit et Suivi et Evaluation</i>		90 000	- 4 880	94 880	-	-	-	20 000	20 000	74 880
Z 04 01	Evaluation	régie	30 000	10	29 990	-	-	-	10 000	10 000	19 990
Z 04 02	Audit	régie	60 000		60 000	-	-	-	10 000	10 000	50 000
Z 04 03	Assistant Junior Klass	régie	-	- 4 890	4 890	-	-	-	-	-	4 890
TOTAL			5 500 000	865 130	4 634 870	246 582	378 435	383 618	406 620	1 415 254	3 219 616
REGIE			1 643 000	491 580	1 151 420	86 000	86 000	103 532	106 000	381 532	769 888
COGESTION			3 857 000	373 550	3 483 450	160 582	292 435	280 086	300 620	1 033 722	2 449 728

PLANNING FINANCIER DE L'ANNEE 2010 EN FRANCS CFA

A	Augmenter la sécurité alimentaire et les revenus de la population rurale associée aux filières riz et maraîchage dans le cadre d'une politique nationale de promotion des filières			Mode	COUT TOTAL CONTRIBUTION BELGE	CUMUL DEPENSES AU 31/12/2009	SOLDE DISPONIBLE AU 01/01/2010	Planification financière 2010					PREVISIONS ULTERIEURES
								Q1	Q2	Q3	Q4	PREVISIONS 2010	
A 01	Composante d'appui à la dynamisation et à l'articulation des marchés				968 781	54 556	914 226	20 955	67 045	66 945	97 545	252 490	661 736
A	01	01	Diagnostic, planification, suivi et évaluation participatifs	régie	32 798	35 966	- 3 168	-	-	-	-	-	3 168
A	01	02	Renforcement de la capacité de gestion commerciale au niveau des faitières et leurs démembrements	Cogestion	47 885	623	47 262	3 150	4 400	8 400	6 400	22 350	24 912
A	01	03	Appui aux initiatives des opérateurs privés en amont et en aval	Cogestion	82 913	14 811	68 101	4 905	23 945	20 145	19 845	68 840	- 739
A	01	04	Appui aux activités d'information de marché, prospection et courtage	Cogestion	65 596	1 187	64 408	1 800	5 800	3 500	6 500	17 600	46 808
A	01	05	Appui à la planification, l'aménagement territorial et la maîtrise d'ouvrage communale	Cogestion	114 792	-	114 792	-	4 000	10 500	18 900	33 400	81 392
A	01	06	Facilitation de l'accès aux mécanismes de crédit et appui-conseil à l'autofinancement des structures	Cogestion	114 792	-	114 792	2 500	6 200	3 200	3 200	15 100	99 692
A	01	07	Appui à la structuration des opérateurs privés dans la filière et à la concertation et négociation de liens d'affaires	Cogestion	31 158	1 968	29 190	700	2 200	700	2 200	5 800	23 390
A	01	08	Micro-projets	Cogestion	478 848	-	478 848	7 900	20 500	20 500	40 500	89 400	389 448
A 02	Composante d'appui à la compétitivité				962 497	36 163	926 335	64 045	104 445	107 945	79 445	355 880	570 455
A	02	01	Diagnostic de la situation et des acteurs de la production, planification et suivi participatif des activités de renforcement de la compétitivité	régie	54 444	16 871	37 573	-	-	11 500	-	11 500	26 073
A	02	02	Renforcement de la capacité de gestion de la productivité au sein des groupements de producteurs	Cogestion	196 065	13 657	182 408	8 945	23 845	16 345	17 345	66 480	115 928
A	02	03	Renforcement de la capacité d'appui conseil et de suivi du CeRPA et ses démembrements communaux	Cogestion	256 216	938	255 278	15 500	20 000	10 000	7 000	52 500	202 778
A	02	04	Appui aux activités de recherche action participative en appui aux filières riz et maraîchage	Cogestion	227 827	2 099	225 728	38 000	51 500	42 500	14 000	146 000	79 728
A	02	05	Appui à la planification, l'aménagement territorial et la maîtrise d'ouvrage communale	Cogestion	103 313	-	103 313	-	1 500	20 000	18 500	40 000	63 313

A	Augmenter la sécurité alimentaire et les revenus de la population rurale associée aux filières riz et maraîchage dans le cadre d'une politique nationale de promotion des filières			Mode	COUT TOTAL CONTRIBUTION BELGE	CUMUL DEPENSES AU 31/12/2009	SOLDE DISPONIBLE AU 01/01/2010	Planification financière 2010					PREVISIONS ULTERIEURES
								Q1	Q2	Q3	Q4	PREVISIONS 2010	
A	02	06	Facilitation de l'accès aux mécanismes de crédit et appui-conseil à l'auto-financement des structures	Cogestion	75 435	2 079	73 356	1 600	1 600	1 600	16 600	21 400	51 956
A	02	07	Appui à la structuration des producteurs et la concertation avec les structures d'encadrement et la recherche	Cogestion	49 197	518	48 678	-	6 000	6 000	6 000	18 000	30 679
A 03		Composante d'appui à la gouvernance des filières			579 865	118 013	461 852	28 206	28 206	28 206	28 206	112 824	349 028
A	03	01	Diagnostic institutionnel et méthodologique des structures d'orientation et d'encadrement et des instruments de promotion, études de faisabilité et suivi participatif	régie	36 078	1 174	34 903	-	-	-	-	-	34 903
A	03	02	Appui à la mise en place d'une structure nationale de pilotage de la politique de promotion des filières agricoles et développement d'instruments de gestion : Assistant Technique	régie	430 963	108 902	322 061	28 206	28 206	28 206	28 206	112 824	209 237
A	03	03	Appui à la mise en place d'une structure nationale de pilotage de la politique de promotion des filières agricoles et développement d'instruments de gestion	Cogestion	26 894	-	26 894	-	-	-	-	-	26 894
A	03	04	Appui à la mise en place de structures faîtières ou réseaux nationaux des acteurs des filières riz et maraîchage	Cogestion	42 965	98	42 867	-	-	-	-	-	42 867
A	03	05	Appui aux mécanismes de suivi et observation des filières	Cogestion	31 158	512	30 646	-	-	-	-	-	30 646
A	03	06	Appui à la mise en place de cadres intégrés de contrôle	Cogestion	11 807	7 327	4 480	-	-	-	-	-	4 480
Y		Réserve budgétaire			68 875	-							
Y	01		Réserve budgétaire		68 875	-	68 875	-	-	-	-	-	68 875
Y	01	01	Réserve budgétaire COGESTION	Cogestion	63 628	-	63 628	-	-	-	-	-	63 628
Y	01	02	Réserve budgétaire REGIE	régie	5 248	-	5 248	-	-	-	-	-	5 248
Z		Moyens généraux			1 027 739	358 755	668 983	48 541	48 541	48 541	61 529	207 151	461 832
Z	01		Frais de personnel		720 240	213 271	506 969	42 637	42 637	42 637	42 637	170 549	336 420
Z	01	01	Assistance technique (Lokossa)	régie	393 574	146 403	247 171	24 270	24 270	24 270	24 270	97 081	150 089
Z	01	02	Responsable Administratif et financier	régie	70 843	16 340	54 503	3 936	3 936	3 936	3 936	15 743	38 760
Z	01	02	Staff national	Cogestion	255 823	50 528	205 295	14 431	14 431	14 431	14 431	57 724	147 570
Z	02		Investissements		93 211	85 904	7 307	-	-	-	-	-	7 307

A	Augmenter la sécurité alimentaire et les revenus de la population rurale associée aux filières riz et maraîchage dans le cadre d'une politique nationale de promotion des filières	Mode	COUT TOTAL CONTRIBUTION BELGE	CUMUL DEPENSES AU 31/12/2009	SOLDE DISPONIBLE AU 01/01/2010	Planification financière 2010					PREVISIONS ULTERIEURES
						Q1	Q2	Q3	Q4	PREVISIONS 2010	
Z 02 01	Véhicules	Cogestion	53 132	60 079	- 6 947	-	-	-	-	-	- 6 947
Z 02 02	Fournitures et équipement bureau	Cogestion	20 394	11 945	8 449	-	-	-	-	-	8 449
Z 02 03	Equipement IT	Cogestion	19 685	13 880	5 805	-	-	-	-	-	5 805
Z 03	<i>Frais de fonctionnement</i>		<i>155 252</i>	<i>62 782</i>	<i>92 470</i>	<i>5 904</i>	<i>5 904</i>	<i>5 904</i>	<i>5 772</i>	<i>23 483</i>	<i>68 987</i>
Z 03 01	Loyer du bureau	Cogestion	43 070	10 784	32 286	656	656	656	656	2 624	29 662
Z 03 02	Frais de fonctionnement des véhicules	Cogestion	25 713	10 167	15 546	656	656	656	656	2 624	12 922
Z 03 03	Communications	Cogestion	19 305	6 881	12 424	656	656	656	656	2 624	9 800
Z 03 04	Fournitures de bureau	Cogestion	28 665	9 439	19 226	656	656	656	656	2 624	16 602
Z 03 05	Autres frais de fonctionnement	Cogestion	38 498	25 510	12 988	3 280	3 280	3 280	3 149	12 988	-
Z 04	<i>Audit et Suivi et Evaluation</i>		<i>59 036</i>	<i>- 3 201</i>	<i>62 237</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>13 119</i>	<i>13 119</i>	<i>49 118</i>
Z 04 01	Evaluation	régie	19 679	7	19 672	-	-	-	6 560	6 560	13 113
Z 04 02	Audit	régie	39 357	-	39 357	-	-	-	6 560	6 560	32 798
Z 04 03	Assistant Junior Klass	régie	-	- 3 208	3 208	-	-	-	-	-	3 208
TOTAL			3 607 758	567 487	3 040 271	161 747	248 237	251 637	266 725	928 345	2 111 926
REGIE			1 077 736	322 455	755 281	56 412	56 412	67 912	69 531	250 268	505 013
COGESTION			2 530 022	245 032	2 284 990	105 335	191 824	183 724	197 193	678 076	1 606 913

X. CONCLUSIONS

10.1 Activités et Finances

Au terme de cette première année de mise en œuvre de FAFA Mono Couffo, le taux d'exécution des activités est de 89% par rapport à la prévision pour l'année 2009, ce qui concourt à l'atteinte des résultats et de l'objectif spécifique de FAFA. Le taux cumulé de consommation budgétaire est de 16% (2% en 2008 et 14% en 2009) du budget total.

10.2 Avis de la SMCL sur les recommandations

0. Recommandations relatives au planning des activités

1. Recommandations relatives au planning financier

XI. ANNEXES

11.1 Aperçu des marchés publics

11.2 Cadre logique

11.3 Guides du SSE FAFA

11.4 Matrice de SSE FAFA

ANNEXE 11.1 Aperçu des marchés publics

REGISTRE des MARCHÉS PUBLICS concernant les ACTIVITES de la FAFA													
- Etat au 31 décembre 2009 -													
Numéro d'ordre	Intitulé du CSC	Date d'envoi ou de public.	Fonctionnaire dirigeant	Gestionnaire du dossier	Pays partenaire	Code Navision prestation	Type de marché	Droit applicable	Date et heure de clôture	Date de passation	Budget prévu (€)	Montant final du marché passé (€)	Montant final de la facture (F CFA)
1	Acquisition de trois (03) véhicules 4X4 au profit de l'UGP de la FAFA		RESREP/CTB	Sven HUYSEN	Bénin	BEN0401111	Fournitures	Belge	N/D		81 000	68 693	45 059 250
2	Acquisition d'un véhicule 4X4 au profit de l'AT International		RESREP/CTB	Sven HUYSEN	Bénin	BEN0401111	Fournitures	Belge	N/D		18 600	22 898	15 019 750
3	Etude diagnostic et suivi annuels au profit de FAFA	05/12/2008	RESREP/CTB	Sven HUYSEN	Bénin	BEN0401111	Services	Belge	16/01/2008 à 10h	20/02/2009	188 000	112 760	73 965 711

ANNEXE 11.2 Cadre logique FAFA

CADRE LOGIQUE FAFA 2009- 2013					
	Logique d'intervention	N°	Indicateur de résultat (IOV)	Sources de vérification	Conditions de réalisation
Objectif Global	Augmenter la sécurité alimentaire et les revenus de la population rurale associée aux filières riz et maraîchage dans le cadre d'une politique nationale de promotion des filières	1	Contribution des filières riz et maraîchage à la couverture des besoins alimentaires et nutritionnels (chez les bénéficiaires de l'appui FAFA): - diminution de l'insécurité alimentaire (IA) - diminution de la malnutrition chronique (MC) chez les enfants de 6 à 59 mois - diminution de l'insuffisance pondérale (IP) chez les enfants de 6 à 59 mois	Rapport annuel de sécurité alimentaire CeRPA	
		2	Accroissement des revenus des bénéficiaires de l'appui de FAFA (riziculteurs, maraîchers, commerçants riz et maraîchage, transformateurs riz)	Rapport d'étude sur la distribution des revenus dans la filière entre les différents maillons en 2009 et 2013	
Objectif Spécifique	Renforcer les capacités et l'articulation effective des acteurs privés et publics afin d'améliorer la productivité et la rentabilité des filières riz et maraîchage dans le Mono-Couffo.	3	Augmentation de 50 % de la quantité de riz sur les marchés	Statistiques de commercialisation des groupements et faitières	Les coûts des produits et des intrants et équipements importés restent compatibles avec la recherche de la compétitivité
		4	Augmentation de 30 % de la quantité de produits maraîchers sur les marchés	Rapport d'enquêtes auprès des producteurs de riz et maraîchage en 2009 et en 2013	
		5	Augmentation de 15 % des marges nettes des producteurs et des opérateurs privés des filières		l'approche filière est appropriées et mise en ratique par les structures d'encadrement en partenariat avec les acteurs privés
		6	20 accords de partenariat public - producteur – privé exécutés dans le cadre de la FAFA		
Résultat 1	Les producteurs et les opérateurs du marché ont amélioré leur articulation et réduit leurs coûts et risques de transaction en aval comme en amont de la filière.	7	Augmentation d'au moins 50 % du volume de riz mis sur le marché en vente groupée ou négociée		Le gouvernement a pris des mesures pour faciliter l'importation des intrants non coton
		8	Augmentation d'au moins 5 % du volume de maraîchage mis sur le marché en vente groupée ou négociée		un minimum critique d'opérateurs privés se structure pour investir
		9	Au moins 35% du nombre de producteur de riz et 5% du nombre de producteurs de produits maraîchers participent à la vente groupée dans le Mono Couffo		
		10	Au moins 10 nouveaux accords de partenariat ont été noués entre opérateurs privés et producteurs		

		11	Les prix des produits en vente groupée sont supérieurs d'au moins 10 % par rapport à la vente individuelle	Suivi de la formation du prix et des charges au niveau de la filière par l'observatoire de la filière et les acteurs	
		12	100 % des producteurs qui pratiquent la vente groupée voient leurs bénéfices augmenter de 10 % par rapport à la vente individuelle		
Résultat 2	Les producteurs et transformateurs adaptent leurs méthodes de production aux opportunités de marché et améliorent leur maîtrise des charges d'exploitation	13	35 % des exploitations agricoles touchées par la Facilité ont augmenté leur production de 15 %	Evaluation globale par le suivi des surfaces emblavées annuellement (CeRPA et organisations)	Le gouvernement a pris des mesures pour faciliter l'importation des intrants non coton
		14	Augmentation des rendements de plus de 15%	Rapport Statistiques de commercialisation des groupements et faitières	un minimum critique d'opérateurs privés se structure pour investir
		15	Augmentation d'au moins 35 % du volume de riz transformé par an	Rapport Statistiques de l'évolution des charges d'exploitation	
		16	Augmentation d'au moins 30 % du volume de riz vendu sous appellation "qualité"		
		17	Le taux de brisure maximum est de 20%		
		18	Augmentation d'au moins 10 % des produits maraîchers sur le marché sont définis "qualité"		
		19	Les coûts de production pour chaque culture sont réduits de 20 % auprès d'au moins 30 % des producteurs touchés par la Facilité		
		20	Au moins 25 % des femmes dans les organes de direction des groupements et faitières		
		21	Augmentation de 20 % des femmes ayant accès au foncier ayant bénéficié de l'intervention de FAFA		
		22	Au moins 50% des producteurs formés ont réduit l'utilisation de pesticides		
		23	Au moins 50% des producteurs formés utilisent uniquement des pesticides spécifiques aux légumes		
		24	Au moins 2 biopesticides ont été testés et sont diffusés après des producteurs formés		

Résultat 3	Un cadre de politique de promotion des filières efficace s'est mis en place avec des structures de concertation et de pilotage au niveau central et régional et des instruments et méthodologies validés	<p>La PFTAFRM organise les ateliers annuels de validation et de planification des plans d'action de la Facilité et ses partenaires</p> <p>La PFTAFRM se réunit en session ordinaire une fois par trimestre</p> <p>Au moins 2/3 des membres sont présents à toutes les réunions statutaires</p> <p>Chaque réunion de la PFTAFRM fait l'objet d'un rapport et d'un procès-verbal signé par tous les membres</p> <p>Le Groupe Restreint de la PFTAFRM participe à toutes les réunions sollicitées par FAFA</p> <p>La PFTAFRM propose au moins 3 recommandations à FAFA, au CTOS ou à la SMCL, dans le cadre de la mise en œuvre de la Facilité</p> <p>La PFTAFRM participe au processus d'évaluation participative de FAFA, avec le prestataire spécialisé, afin de dégager les priorités de la campagne suivante</p>	Document de constitution et procès verbaux de tenue de séance ordinaire ou extraordinaire	les structures de MAEP adaptent leurs fonctions à la promotion des filières
Activités	Cf PAS FAFA 2009	Moyens	Coûts	

ANNEXE 11.3 Guide d'opérationnalisation du SSE FAFA



GUIDE D'OPERATIONNALISATION DU SYSTEME DE SUIVI-EVALUATION FAFA

janvier 2009

TABLE DES MATIERES

<i>ABREVIATIONS</i>	<i>i</i>
<i>INTRODUCTION</i>	<i>1</i>
<i>1. Le système de suivi-evaluation</i>	<i>2</i>
1.1 QUI: les intervenants du système de suivi évaluation ?.....	2
1.2 QUOI?	4
1.3 COMMENT ?	9

ABREVIATIONS

CERPA	Centre Régional pour la Promotion Agricole
CCIB	Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin
CECPA	Centre Communal pour la Promotion Agricole
CNAB	Chambre Nationale d'Agriculture du Bénin
CRM	Conseil Régional des Maraîchers
CRR	Conseil Régional des Riziculteurs
CTB	Coopération Technique Belge
CTOS	Comité technique d'Orientation et de Suivi
DGR	Direction du Génie Rural (CeRPA)
DIFAOP	Direction de l'Information, de la Formation et de l'Appui aux Organisations professionnelles (CeRPA)
DPAF	Direction de la Programmation, de l'Administration et des Finances (CeRPA)
DPFSA	Direction de la Promotion des Filières et de la Sécurité Alimentaire (CeRPA)
DPP	Direction de la Prospective et de la Programmation du MAEP
DRC	Direction de la Réglementation et du Contrôle (CeRPA)
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
PTAFRM	Plateforme Technique d'Appui aux Filières Riz et Maraîchage
SE	Suivi-Evaluation
SMCL	Structure Mixte de Concertation Locale
URP	Union Régionale des Producteurs

INTRODUCTION

Le fait de faciliter un ensemble de projets assumés par différents partenaires exige la mise en place d'un système inter-institutionnel dans lequel chaque partenaire assume le suivi interne de ses activités. Le type d'intervention proposé demande un suivi et évaluation de type décentralisé.

Pour piloter ce type d'intervention de façon à accroître les effets, il est indispensable de disposer d'informations fiables sur le déroulement des activités et les résultats obtenus, sur les motifs de succès et d'échecs, et sur le contexte dans lequel se déroulent les activités engagées.

Trois éléments de base :

- *Elaborer le système de Suivi et Evaluation (SE)* : il s'agit de concevoir et de mettre en œuvre la collecte d'informations préalables à la réflexion critique et qui nous fourniront les éléments à même de nous aider à améliorer les actions et à ajuster si nécessaire les orientations stratégiques de la Facilité.
- *Assurer une mise en œuvre efficace* : il s'agit de planifier, d'organiser et de contrôler les moyens en personnel, le matériel, les contrats avec les partenaires, les ressources financières, les programmes de travail et les communications afin d'exécuter les activités de façon à la fois efficace et efficiente
- *Créer les conditions favorables à la réflexion critique* : il s'agit d'inciter et d'aider ceux qui participent à la Facilité à faire preuve d'esprit critique en ce qui concerne son déroulement, à tirer les enseignements des erreurs commises, à tirer parti de nouvelles opportunités perceptibles et à émettre des propositions pour apporter des améliorations.

L'objet du dispositif de suivi-évaluation de la Fafa est de produire et de fournir de l'information **sur les filières riz et maraîchage dans les départements du Mono et du Couffo** pour:

- Renseigner les décideurs : la Structure Mixte de Concertation Locale (SMCL), le MAEP (Fafa est un laboratoire du MAEP), la CTB (harmonisation des SE de toutes les interventions dans le domaine agricole). Le dispositif de SE **générera** pour eux un outil **efficace** de pilotage. Les informations communiquées par le dispositif de suivi-évaluation doivent aussi permettre aux membres des missions périodiques (supervision, évaluation à mi-parcours ou finale) d'apprécier la Fafa suivant les critères classiques que sont : la pertinence, l'impact, l'efficacité, l'efficience et la durabilité.
- Renseigner la **Plate-forme technique d'appui à la Fafa** ainsi que les acteurs en appui aux filières intervenant dans le Mono-Couffo (CeRPA/CeCPA, Mairies, CCIB-MC, Chambre Interdépartementale d'Agriculture, OP faitières, ONG,...) afin de trouver une meilleure articulation et synergie avec eux et leur permettre de disposer des données utiles et nécessaires pour l'amélioration de la performance desdites filières, puis de permettre à l'équipe de facilitation d'améliorer son intervention auprès de ces acteurs.

1. Le système de suivi-évaluation

On entend par système de suivi-évaluation l'ensemble des procédures de collecte, de traitement et d'analyses des données et l'établissement des rapports ainsi que la diffusion de l'information, auxquelles s'ajoutent l'ensemble des conditions et des compétences nécessaires pour que les résultats du S&E contribuent valablement au processus de prise de décision, de réflexion critique et de capitalisation. Ce système répond aux trois questions fondamentales suivantes que sont:

Qui a besoin de savoir ?

Qu'est ce que ces personnes ont besoin de savoir ?

Comment circulent les informations ?

1.1 QUI: les intervenants du système de suivi évaluation ?

- Le MAEP est le ministère de tutelle et qui assure la maîtrise d'ouvrage
- La CTB : l'agence belge de développement en appui au MAEP
- Les 3 structures d'Orientation et de Suivi (SMCL, CTOS, PTAFRM) réunissant les représentants de l'ensemble des Ministères, structures et acteurs concernés, en assurent le pilotage et le suivi ;
- L'équipe de Facilité qui a la maîtrise d'œuvre
- Les partenaires (URP, CCIB, CRR, CRM, CIA et CeRPA) qui assurent la maîtrise d'œuvre déléguée, chargés de la mise en œuvre pratique des activités dans les communes
- Les Bénéficiaires : Ils constituent les acteurs de base et les bénéficiaires finaux de la mise en œuvre.

Leur rôle dans le système

L'équipe de la Facilité

....élabore et met à la disposition de tous les acteurs la méthodologie et les outils de planification, de suivi et de collecte d'informations dont elle a besoin pour apprécier périodiquement leurs performances respectives. A travers les rapports de synthèses qu'il élabore à partir des rapports périodiques des prestataires de services, le CSE (chargé de Suivi-Evaluation FAFA) présente le niveau d'ensemble d'exécution des activités planifiées et l'analyse par rapport aux prévisions du Programme de Travail Annuel et du Plan d'Opération Global. Le CSE a également la responsabilité du suivi de l'atteinte des résultats (Livrables) suivant le calendrier contractuel. Une vérification des différentes informations est faite à travers des visites de terrain. Le tableau ci après résume les différentes actions à mener.

NB : Chaque chargé de Facilité rédige les rapports périodiques d'exécutions des activités relevant de sa responsabilité sur la base des rapports des partenaires et des missions de suivi des activités.

Les partenaires (URP, CCIB, CRR, CRM, CeRPA, CIA)

....exécutent les activités conformément aux dispositions contractuelles contenues dans leurs cahiers de charges et au manuel de procédure FAFA/CTB. Ils en rendent compte à la Facilité à travers des rapports périodiques d'activités et les fiches de suivi d'exécution et d'atteinte des résultats (livrables); ils participent à la collecte des données permettant d'apprécier les effets et les impacts de la mise en œuvre des conventions.

Les 3 structures d'Orientation et de Suivi (SMCL, CTOS, PTAFRM)

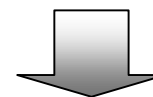
....font le point trimestriel, semestriel et annuel de la situation des résultats attendus de la Facilité et formulent des recommandations.

Les Bénéficiaires (producteurs, transformateurs, opérateurs privés),

.....participent à toutes les phases du processus. Ils constituent les acteurs privilégiés dans la mise en œuvre des activités de terrain. Ils participent à la collecte des données en se prêtant aux sollicitations des enquêteurs et se prononcent par rapport à tous les aspects liés aux activités menées. Un échantillon de 200 enquêtés constitués de producteurs de riz, de producteurs maraîchers, de commerçants et de transformateurs ont été identifiés comme "enquêtés pilotes" et seront suivis périodiquement pour l'évolution des indicateurs.

1.2 QUOI?

Le tableau ci-après précise les besoins en information.



	INDICATEURS DTF	n°	INDICATEURS REVISES PAR FAFA	LIGNE DE BASE = INDICATEURS AU TEMPS t ₀ 01/01/10	INDICATEURS AU TEMPS t _{+3,6} 31/08/13	SOURCES DE VERIFICATION/INFOR MATION DTF FAFA
OBJECTIF GLOBAL						
Augmenter la sécurité alimentaire et les revenus de la population rurale associée aux filières riz et maraîchage dans le cadre d'une politique nationale de promotion des filières		1	Contribution des filières riz et maraîchage à la couverture des besoins alimentaires et nutritionnels (chez les bénéficiaires de l'appui FAFA): - diminution de l'insécurité alimentaire (IA) - diminution de la malnutrition chronique (MC) chez les enfants de 6 à 59 mois - diminution de l'insuffisance pondérale (IP) chez les enfants de 6 à 59 mois	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	IA FAFA C 12 % M 12 % MC FAFA C 37 % M 26 % IP FAFA C 10 % M 12 %	
		2	Accroissement des revenus des bénéficiaires de l'appui de FAFA (riziculteurs, maraîchers, commerçants riz et maraîchage, transformateurs riz)	Revenus des bénéficiaires <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	accroissement de 10 % des revenus agricoles (riz et maraîchage) des bénéficiaires	enquêtes terrain FAFA nov 09 + désagrégation genre Rapport des partenaires
OBJECTIF SPECIFIQUE						
Renforcer les capacités et l'articulation effective des acteurs privés et publics afin d'améliorer la productivité et la rentabilité des filières riz et maraîchage dans	Augmentation des quantités de riz et de produits maraîchers mis sur le marché par les producteurs du Mono et du Couffo	3	Augmentation des quantités de riz et de produits maraîchers commercialisés par les producteurs du Mono et du Couffo	quantités de riz sur les marchés <input type="text"/> quantités de produits maraîchers sur les marchés <input type="text"/>	↗ de 50 % quantités de riz sur les marchés ↗ de 30 % quantités de produits maraîchers sur les marchés	suivi surfaces emblavées annuellement (CeRPA et organisations) Statistiques commercialisation groupements et faitières + Rapport enquêtes chez riziculteurs et maraîchers (2009 ⇨ 2013) + collecteurs maraîchers + SOFRECO (MC = 5 à 6 % riz national)

le Mono-Couffo.	Augmentation des marges nettes des producteurs et des opérateurs privés des filières	4	Augmentation des marges nettes des producteurs et des opérateurs privés des filières	<input type="text"/> d <input type="text"/> <input type="text"/> producteurs et des <input type="text"/> personnes privées des <input type="text"/> filières <input type="text"/>	⊘ de 15 % des marges nettes des producteurs et des opérateurs privés des filières	Suivi formation prix et charges / filière par observatoire filière et acteurs + Rapport étude sur distribution revenus dans filière entre les différents maillons en 2009 et 2013
	Le partenariat Etat-producteur-secteur privé est opérationnel et oriente les politiques de promotion	5	Nombre de partenariats Etat-producteur-secteur privé	Nombre d'accords de partenariat public - producteur – privé dans le cadre FAFA <input type="text"/>	20 accords de partenariat public - producteur – privé exécutés dans le cadre de la FAFA	partenaires

RESULTATS						
1. Les producteurs et les opérateurs du marché ont amélioré leur articulation et réduit leurs coûts et risques de transaction en aval comme en amont de la filière	Augmentation des volumes en vente groupée ou négociée de produits commercialisés	6	Augmentation des volumes en vente groupée ou négociée de riz et de produits maraîchers mis sur le marché et augmentation du nombre de producteurs concernés par la vente groupée	volumes de riz vente groupée/négociée & individuelle <input type="text"/> <input type="text"/> volumes produits maraîchers vente groupée/négociée et individuelle <input type="text"/> <input type="text"/>	⊘ d'au moins 50 % du volume de riz mis sur le marché en vente groupée ou négociée ⊘ d'au moins 5 % du volume de maraîchage mis sur le marché en vente groupée ou négociée Au moins 35% du nombre de producteur de riz et 5% du nombre de producteurs de produits maraîchers participent à la vente groupée dans le Mono Couffo	Statistiques de commercialisation des groupements et faïtières Dévé, Esop, CRR, CRM, Umalga, Cerpa (ONASA, PUASA ...)
		7	Nombre de nouveaux accords de partenariat noués entre opérateurs privés et producteurs (individuels et organisés).	Nombre d'accords de partenariat entre opérateurs privés et producteurs. <input type="text"/>	Au moins 10 nouveaux accords de partenariat ont été noués entre opérateurs privés et producteurs	Rapport statistique CCIB, rapport FAFA, Faïtières, PICA
	Evolution des prix des ventes groupées et négociées en relation avec le marché informel	8	Evolution des prix des ventes groupées et négociées en comparaison avec les ventes individuelles	prix des produits en vente groupée <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	les prix des produits en vente groupée sont supérieurs d'au moins 10 % par rapport à la vente individuelle	Statistiques de commercialisation des groupements et faïtières Dévé, Esop, CRR, CRM, Umalga, Cerpa, PICA

		9	Evolution des bénéfices des ventes groupées et négociées en comparaison avec les ventes individuelles	Nombre de producteurs qui pratiquent des ventes groupées <input type="text"/> % des producteurs qui pratiquent la vente groupée voient leurs bénéfices augmenter de 10 % par rapport à la vente individuelle <input type="text"/>	100 % des producteurs qui pratiquent la vente groupée voient leurs bénéfices augmenter de 10 % par rapport à la vente individuelle	Rapport de suivi des prix par le Cerpa et Onasa, CRR, CRM, Umalga, ESOP, Coop Duvé ⇒PICA (point information et de commercialisation de produits agricole) URP
2. Les producteurs et transformateurs adaptent leurs méthodes de production aux opportunités de marché et améliorent leur maîtrise des charges d'exploitation, pour une production durable et respectueuse de l'environnement	Proportion de la production commercialisée conforme aux critères de qualité appliqués	10	Taux d'accroissement des productions agricoles maraîchères et rizicoles	nombre d'exploitations agricoles <input type="text"/> <input type="text"/> et production des exploitations agricoles <input type="text"/> <input type="text"/>	35 % des exploitations agricoles touchées par la Facilité ont augmenté leur production de 15 %	voir ci-dessus
		11	Taux d'accroissement des rendements	rendements <input type="text"/> <input type="text"/>	Augmentation des rendements de plus de 15%	voir ci-dessus
		12	Augmentation de la productivité annuelle des unités de transformation	<input type="text"/> Tonnes de riz est transformé par an	↗ d'au moins 35 % du volume de riz transformé par an	voir ci-dessus
		13	Proportion de la production commercialisée conforme aux critères de qualité appliqués et aux besoins des consommateurs	production commercialisée conforme aux critères de qualité appliqués <input type="text"/> <input type="text"/> et aux besoins des consommateurs <input type="text"/> <input type="text"/>	↗ d'au moins 30 % du volume de riz vendu sous appellation "qualité" le taux de brisure maximum est de 20% au moins 10 % des produits maraîchers sur le marché sont définis "qualité"	Rapport Statistiques de commercialisation des groupements et faitières mobilisation équipe + DRC CERPA maraîchage: prise en compte saisonnalité
	Evolution des coûts de production du riz et des principaux produits maraîchers	14	Réduction des coûts de production du riz et des principaux produits maraîchers	coûts de production du riz <input type="text"/> et des principaux produits maraîchers <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	Les coûts de production de chaque culture sont réduits de 20 % auprès d'au moins 30 % des producteurs touchés par la Facilité	Rapport Statistiques de l'évolution des charges d'exploitation

	Participation des femmes dans ces filières au niveau des organes de direction des groupements et faïtières	15	Participation des femmes dans ces filières au niveau des organes de direction des groupements et faïtières	Nombre de femmes dans les organes de direction des groupements et faïtières <input type="text"/>	au moins 25 % des femmes dans les organes de direction des groupements et faïtières	Rapport sur la participation des femmes, enquêtes terrain FAFA novembre 09
	Accès foncier pour les femmes et les jeunes	16	Accès foncier pour les femmes	Nombre de femmes ayant accès au foncier <input type="text"/>	augmentation de 20 % des femmes ayant accès au foncier ayant bénéficié de l'intervention de FAFA	Enquêtes terrain FAFA novembre 09
		17	Utilisation de pesticides sur les légumes	Nombre de producteurs et volume de pesticides chimiques <input type="text"/> <input type="text"/>	Au moins 50% des producteurs formés ont réduit l'utilisation de pesticides Au moins 50% des producteurs formés utilisent uniquement des pesticides spécifiques aux légumes Au moins 2 biopesticides ont été testés et sont diffusés après des producteurs formés	Rapport DRC/CerPA

3. Un cadre de politique de promotion des filières efficace s'est mis en place avec des structures de concertation et de pilotage au niveau central et régional et des instruments et méthodologies validés	Fonctionnalité de la Plate-forme d'appui technique aux filières riz et maraîchage (PFTAFRM)	18	Fonctionnalité de la Plate-forme d'appui technique aux filières riz et maraîchage (PFTAFRM)	<input type="text"/>	PTAFRM fonctionne à 100% selon critère d fonctionnalité ci dessous	Evaluation des performances des services d'encadrement et de promotion
---	---	----	---	----------------------	--	--

Indicateur de fonctionnalité de la Plateforme Technique d'Appui aux Filières riz et Maraîchage (PFTARM)		%	2009	2010	2011	2012	2013
La PFTARM organise les ateliers annuels de validation et de planification des plans d'action de la Facilité et ses partenaires		15					
La PFTARM se réunit en session ordinaire une fois par trimestre		12					
Au moins 2/3 des membres sont présents à toutes les réunions statutaires		15					
Chaque réunion de la PFTARM fait l'objet d'un rapport et d'un procès-verbal signé par tous les membres		10					
Le Groupe Restreint de la PFTARM participe à toutes les réunions sollicitées par FAFA		18					
La PFTARM propose au moins 02 recommandations à FAFA, au CTOS ou à la SMCL, dans le cadre de la mise en œuvre de la Facilité		15					
La PFTARM participe au processus d'évaluation participative de FAFA, avec le prestataire spécialisé, afin de dégager les priorités de la campagne suivante		15					
Total		100					

En lien avec le cadre logique ci-dessus, nous distinguerons trois types de suivi :

1. Suivi des extrants (niveau des résultats)

Le suivi des extrants consiste à suivre les produits que la Facilité va fournir aux cibles, à savoir si les résultats prévus comme décrits dans le cadre logique sont en train de se réaliser, en termes quantitatifs et qualitatifs. Il s'agit souvent des biens, des services, des infrastructures réalisées par les bénéficiaires.

2. Suivi des effets (niveau de l'objectif spécifique)

Le suivi et l'évaluation des effets concerne la collecte et l'analyse systématique de données afin de suivre les changements depuis la situation de référence jusqu'aux effets attendus et d'appréhender pourquoi il y a ou non changement. Pour tous les biens, les services ou l'infrastructure réalisés dans le cadre de la Facilité, il sera nécessaire de connaître les réactions du groupe cible. Ces réactions peuvent être mesurées en évaluant l'utilisation de ces différents services, produits, etc...

3. Suivi de l'impact (niveau de l'objectif global)

Il s'agit d'apprécier le changement dans les conditions de vie ou le comportement du groupe de bénéficiaires après utilisation des produits, des services ou des biens.

1.3 COMMENT ?

1.3.1. Description du dispositif de Suivi-évaluation FAFA (cf. Schéma)

Le CeRPA, la CCIB et la Facilité sont les instances principalement impliquées dans le S&E de la Facilité. Il est proposé une répartition des tâches comme suit :

La Facilité prend en charge l'organisation de la collecte des données et leur traitement informatique.

Au niveau des bénéficiaires, des outils pour la saisie des données sont mis en place (cahiers d'évaluation, fiche, etc.). Les données de base sont collectées par les instances qui apportent des appuis aux bénéficiaires (faïtières) et transmises à la Facilitation.

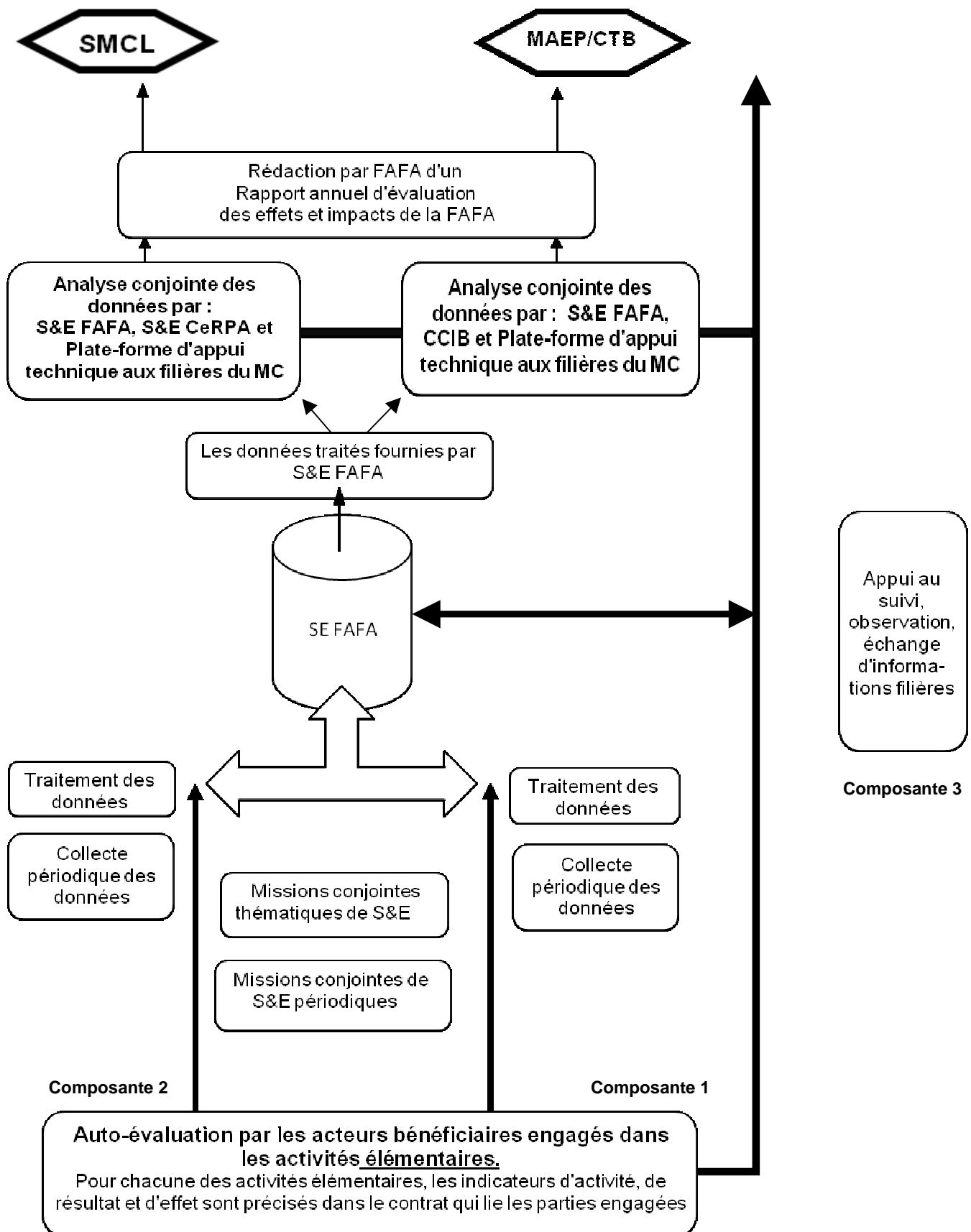
- Le CeRPA et FAFA analysent ensemble les données et rédigent annuellement un rapport d'évaluation pour la composante 2, soumis à l'appréciation de la Plateforme.
- La CCIB et la FAFA analysent ensemble les données et rédigent annuellement un rapport d'évaluation pour la composante 1, soumis à l'appréciation de la Plateforme.
- FAFA analyse l'ensemble des données et rédige annuellement un rapport d'évaluation pour la composante 3, soumis à l'appréciation de la Plateforme.

L'analyse conjointe se fait donc sur la base des données traitées mais aussi sur la base de missions de terrain conjointes :

- une fois chaque trimestre pour un suivi global des activités
- à fréquence variable sur des thématiques précises, par exemple : évaluation des dispositifs semenciers rizicoles, situation du fonctionnement des Unions communales des maraîchers, décorticage du riz, etc.

Au besoin, ces évaluations thématiques peuvent faire l'objet d'une petite étude préalable confiée à un membre de la Plate-forme ou à une personne ressource extérieure.

Schéma de la chaîne de production, de collecte, de traitement et d'analyse des données



1.3.2. De la collecte à la production et diffusion des rapports

Les tableaux ci après résument les différentes actions à mener.

Actions	Outils	Travail à faire périodiquement
a) Réception des données	Fiches de collecte de données et rapports par Support papier et électronique	Réception et consolidation des rapports, avec les fiches de transcription de données Compilation au niveau du C/SE à annexer aux rapports périodiques.
b) Validation	échantillonnage sur terrain, et avec des outils informatiques	Recoupement, vérification à l'aide d'autres sources par exemple visites de terrain
c) Analyse de données	Fiche d'analyse	Comparer et juger les écarts entre les valeurs atteintes (données collectées) aux cibles à atteindre Faire ressortir les causes et les conséquences de ces écarts, afin de faire un pilotage en temps réels.
d) Transmission de données	Fiches et rapports par Support papier et électronique. Par réseau informatique (Internet)	- Produire un rapport synoptique trimestriel ou annuel contenant les indicateurs d'activité au niveau de chaque partenaire - Transmission à la direction de la Facilité
e) Stockage	Classeur de papier et base de données	Saisir à partir des fiches et enregistrer

Niveau des données	Source des données	Type d'indicateur	Fréquence
BENEFICIAIRES DIRECTS	fiches de microprojet	d'activité	trimestrielle
PARTENAIRES	fiches d'activités	d'activité	trimestrielle
FAFA	cadre logique	de résultat	rapport semestriel
SE CERPA	base de données	d'effet	
SE MAEP	Système SE/DPP	Activité, effet et impact	Trimestrielle et annuelle
SMCL	SE FAFA ET CeRPA	Effet et impact	rapport SE annuel

1.3.3 Circuit de l'information

Le flux d'information est basé sur les questions suivantes :

Quelles données doivent être collectées ?

Il s'agit des données qui doivent être rassemblées pour l'indicateur

Où seront collectées les données ?

Elles seront collectées soit au sein des organisations partenaires de la FAFA (suivi de l'action et des résultats), soit en dehors des organisations auprès du groupe cible ou d'autres agents. Dans ce dernier cas, il va falloir chercher en profondeur quelles informations sont réellement disponibles chez d'autres agents.

Avec quelle méthode ?

Le choix de la méthode dépend surtout de l'endroit où les données peuvent être trouvées. Pour l'essentiel, la méthode à choisir doit être la moins onéreuse.

Comment voulons-nous être informés ?

Les données seront récoltées par écrit ou avec des aides visuelles, mais la communication orale sera aussi utilisée car elle peut être très efficace et est assez répandue dans le contexte d'intervention du projet.

Quand voulons-nous être informés ?

L'information doit parvenir à temps pour la prise de décision. Le temps est essentiel pour diriger et contrôler les processus.

Définition des Responsabilités

Notre système de suivi-évaluation ne fonctionnera que si les différents partenaires engagés dans sa mise en œuvre l'animent. Pour cette raison, il est important de définir les tâches et responsabilités pour faire fonctionner ce système.

La matrice de suivi-évaluation en annexe 1 donne un aperçu du dispositif opérationnel et précise :

- **Qui va collecter les données ?**
- **Qui va traiter les données ?**
- **Qui va en faire un rapport ?**
- **Avec qui partager les résultats, rapport et leçons tirées ?**



Matrice SE FAFA.xls